La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal,
jeudi 15 mai 1997
113e année No 202
80 pages, 6 cahiers
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1 $
FLORIDE 1,65 $ U.S.
60¢ TAXES EN SUS

GREICHE & SCAFF OPTOMÉTRISTES
ACHETEZ MAINTENANT
ET PAYEZ SUR
1 AN
SANS INTÉRÊT*
* Sur approbation de crédit
Frais de gestion additionnels



Sortir
Séduction en action
cahier D

Cyberpresse
La folie Tamagotchi arrive à Montréal
page B10



Hockey
Le Canada remporte son 21e titre mondial
page S5

Baseball
7
9
page S3



PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Le chef du Parti conservateur Jean Charest en entrevue hier à *La Presse*

En entrevue exclusive à La Presse

Charest revendique aussi un droit sur la question

KATIA GAGNON

Bien qu'il insiste davantage sur les éléments d'une offensive de séduction à l'endroit des Québécois — son plan A — Jean Charest, s'il est élu, conserve également quelques cartes dans sa manche dans l'éventualité d'un nouveau référendum au Québec. Son gouvernement exercerait notamment un droit de regard sur le libellé d'une nouvelle question référendaire, a indiqué hier le chef conservateur, en entrevue à *La Presse*.

« Je ne suis pas très amateur de plan B. Je ne dis pas qu'on ne doit pas se préparer dans l'éventualité d'un nouveau référendum. Oui, on va se préparer », lance-t-il. Et l'un des éléments cruciaux de cette préparation préréférendaire, c'est évidemment le libellé de la question.

« Le gouvernement fédéral ne peut pas, ultimement, décider du libellé de la question référendaire, mais il doit se prononcer sur la validité de la question. C'est une question d'honnêteté, et pour un parti et pour l'autre. Si la question ne mène pas à une conclusion claire, ça nous place dans une position où on ne pourra pas interpréter ça », estime le chef conservateur.

« Personne ne se rend service, même les souverainistes, avec des questions ambiguës. On invite des résultats ambigus. Il va falloir aborder cela avec beaucoup d'honnêteté et de franchise parce que c'est l'avenir d'un peuple qui se joue », poursuit-il.

M. Charest refuse cependant de livrer un verdict clair sur la question référendaire de 1995. S'il avait été premier ministre et que le OUI l'avait emporté, aurait-il respecté le verdict? « Je ne veux pas avoir une discussion sur le passé, mais sur l'avenir », tranche-t-il, ajoutant ce-

Voir **CHAREST** *en A2*

CANNES 56ème

Six cinéastes québécois dans le « cosmos » cannois

NATHALIE PETROWSKI
envoyée spéciale, CANNES

Arto (Paragamian) n'a pas fermé l'oeil de la nuit. Manon (Briand) a rêvé qu'elle faisait du pouce pour nulle part, Marie-Julie (Dallaire), qu'elle était la cible d'obus en Bosnie, Jennifer (Alleyn), qu'elle s'arrachait à un peloton d'exécution avant de se faire mordre l'oeil par un écureuil.

Quant à Denis (Villeneuve) et à André (Turpin), ils ont été brutalement tirés de leur demi-sommeil, l'un par sa blonde enceinte et l'autre, par ses colocs. Bref, la nuit a été longue et calamiteuse pour les jeunes réalisateurs de *Cosmos*, ce délicieux petit film à sketches québécois réalisé à 12 mains, produit par Roger Frappier et présenté hier à la Quinzaine des réalisateurs devant une salle comble et sous le charme.

Dès 6 h, les cinéastes et les deux acteurs (David La Haye et Audrey Benoît) qui les accompagnent étaient sur le pied de guerre, prêts à affronter le pire.

Les six se faisaient un sang d'encre autant pour la projection de presse du matin que pour la séance officielle du soir, sans oublier les critiques dans les journaux du lendemain.

Voir **SIX CINÉASTES** *en A2*

■ **Autres textes, page D6**



PHOTO ANDRÉ FORGET, *La Presse*

Les collègues de Claire Lamarche à TVA ont confectionné hier une immense carte à son intention, remplie de voeux de prompt rétablissement et d'encouragements. Victime d'un malaise, l'animatrice s'est effondrée en plein débat des chefs, mardi soir à Ottawa.

TÉLÉVISION

Claire Lamarche va mieux

LOUISE COUSINEAU

Claire Lamarche va mieux: elle a obtenu son congé de l'Hôpital général d'Ottawa, à midi hier, et est rentrée chez elle.

La voilà bien malgré elle au centre d'un mélodrame qui ne peut arriver que chez nous. La période de discussion sur l'unité nationale aurait dû terrasser un des cinq chefs. Au lieu de ça, l'animatrice du débat s'est écroulée alors que Jean-François Lépine n'avait pas fini de formuler sa première question sur le sujet.

Les politiciens sauvés par le son de l'ambulance! Un débat qui ne sera sans doute jamais repris: tout le monde est trop content d'avoir évité la pelure de banane.

Hier, le standard téléphonique de Télé-Métropole à Montréal a été inondé d'appels. On ne les a pas

Voir **CLAIRE LAMARCHE** *en A2*

« La facilité à portée de main »: bientôt des machines « à gratteux »?

PIERRE GINGRAS

Après avoir manifesté une soif inextinguible, Loto-Québec souffre-t-elle maintenant de boulimie aiguë?

La société d'État, qui a installé 15 000 appareils vidéo dans les bars ces dernières années, étudie actuellement la fiabilité et le rendement d'une distributrice automatique de billets de loterie instantanée.

On compte actuellement 25 de ces appareils en exploitation depuis quelques mois et plusieurs entreprises ont été sollicitées récemment en vue de les placer chez elles, notamment dans les cafétérias d'entreprises.

Sans donner de chiffres, Loto-Québec confirme qu'elle veut installer ces distributrices dans certains endroits où on ne retrouve pas encore de points de vente (on en compte déjà 11 500), comme les salles de quilles, les salles de bingo, les cafétérias ou encore certains magasins d'alimentation.

« Ces appareils sont en service depuis quelques années dans plusieurs États et provinces, a indiqué Jean-Pierre Roy, de Loto-Québec. Mais leur potentiel varie sensiblement d'un endroit à l'autre. » M. Roy explique en outre que plusieurs distributrices automatiques ont été testées par Loto-Québec par le passé, notamment une machine qui vendait des billets de 6/49, mais que l'expérience n'avait pas donné les résultats attendus.

Voir **LA FACILITÉ** *en A2*

Élections 97

■ **La reprise du débat se bute au peu d'intérêt de Chrétien**

■ **Jean Chrétien tire sur Jean Charest**

■ **Ahuntsic: la bataille des femmes**

pages B1, B4 et B5

961
JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces		- automobile	D12 à D14	Bandes dessinées	C6	Feuilleton	D13	Mot mystère	D13
- index	C4	- affaires	E2	Bridge	D12	Horoscope	D12	Politique	B1, B4 et B5
- immobilier	C4 à C7	Arts et spectacles	D6 à D10	Décès	D15	Informatique	B10	Quoi faire	D5
- marchandises	C7	- Horaires-spectacles	D9	Économie	cahier E	Loteries	A2 et A4	Sortir	cahier D
- emplois	C7	- télé-horaire	D8	Êtes-vous observateur?	C4	Monde	C1 à C3	Tabloïd Sports	
						Mots croisés	C5 et S10	- Réjean Tremblay	S7

ÉDITORIAL
La victoire de la forme
- *Agnès Gruda*

page B2

MÉTÉO
Nuageux avec averses
Max. 13, min. 8

Cahier Sports, page 16

6 21924 98765 1

Les SCP numériques de Cantel[MD] AT&T[MC] : LA NOUVELLE FAÇON DE PARLER AFFAIRES
FAITES LE 1 800 IMAGINE
CANTEL AT&T
[MC]Rogers Cantel Inc. [MC]AT&T Corp. Utilisé sous licence.

Suites de la une

Six cinéastes québécois dans le « cosmos » cannois

SIX CINÉASTES / *Suite de la page A1*

Denis Villeneuve, 29 ans, était le plus nerveux du lot. En attendant le verdict du premier visionnement, il s'est chicané avec sa blonde, avec son producteur et avec le serveur au café du coin.

« Je suis un vrai paquet de nerfs, a-t-il raconté. C'est tellement énorme de se retrouver à Cannes alors qu'il y a seulement un an, je ne pensais qu'à faire un bon petit film avec mes chums. Tout ce que j'espère, c'est qu'on ne se fera pas planter! »

Mais Denis et ses petits copains angoissaient pour rien. Une demi-heure avant la projection de 11 h, une foule nombreuse faisait la file sous le soleil devant la salle du Noga Hilton.

Une fois entrés, les spectateurs se sont abandonnés sans difficulté à ce voyage au bout de la nuit en taxi dans les rues grises de Montréal. Ils ont ri de bon coeur aux répliques les plus drôles et à la fin, ont applaudi chaleureusement.

À la sortie du film, les avis étaient plus partagés. Un papa enchanté essayait de comprendre pourquoi son fils de dix ans avait donné une note de dix sur 20 au film. Il est sans doute trop jeune, a-t-il expliqué. Plus loin, un groupe de Français d'un certain âge étaient restés sur leur faim. « C'est un film trop hybride », se sont-ils écriés en choeur.

Une ado aux cheveux roses avait pour sa part trouvé le film sympa même si son sketch préféré était celui du psychopathe. Quant au bel Italien en veston indigo, il avait tellement aimé le film qu'il venait de l'acheter.

À midi, au déjeuner de presse sur la plage, Denis Villeneuve respirait déjà mieux devant son verre de rosé. Les échos favorables de la première projection, où aucun des six n'est allé, l'avaient soulagé.

Il reste qu'il continuait comme tous les autres à se sentir un peu perdu dans le cosmos cannois.

« J'ai l'impression d'être dans un immense club vidéo Blockbuster, ironisait-il. On rêve tous de Cannes, sauf que quand tu y es, le rêve en prend un coup. Tout ce que je vois, ce sont des gens qui se foutent du cinéma et qui sont fiers de leur carte ACS (accompagnateur de stars).

David La Haye était d'accord. « Les gens ici ressemblent aux vendeurs du magasin de souliers Aldo, mais à une grande échelle. C'est très instructif de les regarder aller. » Et Audrey Benoît de renchérir: « Ici c'est money talks et rien d'autre. »

Arrivés lundi sur la Croisette, les cinéastes, les acteurs et leur papa producteur ont passé la majeure partie de leur temps à manger, à boire, à faire la fête dans les villas ou à reluquer la faune démente du bar du Majestic, le siège social des producteurs et des gros cigares. Ils auraient voulu voir les films de la compétition officielle, mais n'ont jamais trouvé de billets.

À la conférence de presse de 17 h hier, la bonne humeur était revenue. Comme ils étaient six réalisateurs pour le prix d'un — du jamais vu à la Quinzaine — ils ont chassé l'animateur de sa chaise et occupé toute la table comme une armée.

Pendant 30 minutes, les six, sauf Marie-Julie qui avait perdu la voix, ont rivalisé d'humour et d'éloquence.

La première grande interrogation existentielle de l'animateur de la Quinzaine portait sur l'étonnante unité de *Cosmos*, comme si l'osmose et l'arrimage d'autant d'ego étaient impossibles en France.

Les cinéastes ont émis toutes sortes d'hypothèses, mais oublié la vraie raison: la création collective et les trips de gang font partie des moeurs québécoises au même titre que le sirop d'érable.

Un journaliste a demandé à Arto si la cause des maux de la terre était vraiment l'agriculture, comme le prétend le personnage de son sketch. Oui, fut sa réponse.

Une dame a voulu savoir lequel des six fantasmait sur les seins des femmes. André Turpin a levé la main en guise d'aveu avant de répondre qu'il ne fallait surtout pas croire qu'il était le seul. « Je dirais même que c'est propre à la majorité des hommes. »

« La facilité à portée de main »

LA FACILITÉ / *Suite de la page A1*

Le « distributeur de billets d'instantanées » selon le nom officiel de l'appareil, vend six types de « gratteux ». Il s'alimente avec des pièces de 25 cents, 1 $ et 2 $ ainsi qu'avec des billets de 5 $, 10 $ et 20 $. Mais, signe évident d'un appétit incontrôlé, il ne rend pas la monnaie. En revanche, il manifeste bruyamment s'il y a un pépin, un « gratteux » qui reste coincé dans l'orifice éjecteur, par exemple.

Les clients ont la possibilité d'acheter des billets à prix différents et le distributeur est livré avec un panneau d'affichage électronique destiné à diffuser des messages publicitaires à l'intention des clients, dit Loto-Québec. On ne précise pas toutefois si, dans le cas d'une cafétéria, on pourrait y lire le menu du jour. Le détaillant doit être en mesure de payer sur place les lots en argent de 100 $ et moins.

« Le distributeur automatique trouvera rapidement sa place dans les habitudes de consommation de vos clients, mentionne encore la publicité. Qui n'aime pas la facilité à portée de main. » Loto-Québec précise aussi qu'elle « désire que la consommation de loteries soit essentiellement réservée aux adultes ».

Un petit « gratteux » avec votre spaghetti!

Claire Lamarche va mieux

CLAIRE LAMARCHE / *Suite de la page A1*

comptés, c'était impossible. Les fax ont déferlé. Claire Lamarche est une vedette aimée du public. La gagnante du débat, pour ses fans, c'est Claire, parce qu'elle n'en est pas morte.

Les fans savent que Claire Lamarche souffre d'hypotension. De la basse pression qui provoque des évanouissements. Pour des raisons encore mystérieuses. Ses fans savent aussi qu'elle se soigne. Elle a raconté il y a deux ans à l'émission *Qui vive!* du réseau TVA comment elle veille à sa santé. Une diète appropriée, des médicaments et même des bas supports médicaux. Un spécialiste de l'Hôtel-Dieu a témoigné à l'écran qu'elle pouvait faire une longue carrière.

La coordonnatrice de son émission quotidienne, Yannick Woolley, a dit que Mme Lamarche ne s'est pas évanouie depuis qu'elle travaille avec elle, soit presque un an. Qu'elle suit les recommandations du médecin. Et qu'elle n'a jamais eu de faiblesse durant une émission. Par le passé, c'est arrivé avant et après, jamais pendant. Même des émissions en direct, les plus énervantes.

Personne ne pouvait donc prévoir son évanouissement. Elle était nerveuse, ont dit des gens qui ont mangé avec elle la veille, mais pas indûment stressée. Elle s'était bien préparée et avait hâte. On l'a vue à l'oeuvre pendant deux heures. Fringante et pas de traîneries messieurs-dame. Le style maîtresse d'école à son meilleur.

Les fans vont aimer encore plus leur Claire. Elle en aura besoin. L'animation de ce débat des chefs était un grand soir pour sa carrière, mais l'animatrice a quitté le plateau sur une civière. On ne la redemandera jamais plus pour ce genre d'événement.

Notre télévision a été prise au dépourvu mardi soir. Pendant de longues minutes, Radio-Canada et TVA nous ont affiché un drapeau du Canada et le silence complet. Avec tous les journalistes sur place, personne n'a pensé d'en planter un devant la caméra pour nous raconter ce qui se passait.

La caméra n'avait pas à suivre l'évanouissement de Mme Lamarche. Jean-François Lépine nous avait déjà annoncé qu'elle s'était écroulée et ça suffisait pour notre compréhension. Mais si la caméra était restée sur les chefs, qui ont été entraînés pour tout sauf ça, les téléspectateurs auraient peut-être enfin pu découvrir un tant soit peu leur vraie nature. Pour une fois. On a juste eu le temps de voir le visage de M. Chrétien tomber. Après, black-out total. Une grande occasion ratée par la télé.

Les réseaux sont donc partis sur les analyses annoncées, qui ont paru surréalistes. Les experts étaient là pour parler de politique. Ils l'ont fait et ont passé pour des sans-coeur aux yeux des téléspectateurs. TVA était plutôt dans les limbes, son studio d'analyse étant à Montréal, loin de l'action. Pierre Bruneau avait l'air catastrophé.

Chez Bernard Derome, dont le studio était à Ottawa, en plein dans le Centre des conférences, on a pu entendre l'arrivée de l'ambulance pendant que les experts glosaient sur le débat.

RDI nous a montré des images irrecevables: celles de Claire Lamarche sur sa civière, le corps secoué de nausées. Ces images ont été reprises au *Téléjournal* de la chaîne conventionnelle après. C'est une chose de voir les photos publiées dans les journaux. Mme Lamarche a l'air faible. Quand ces images s'animent, c'est du sensationnalisme. Radio-Canada n'a pas répété ces erreurs hier matin.

Charest revendique aussi un droit sur la question

CHAREST / *Suite de la page A1*

pendant que « depuis 1980, on a accepté l'idée que les Québécois pouvaient décider de leur avenir et se séparer du reste du Canada ».

Mais si Jean Charest accède au siège de premier ministre, il laissera cependant tomber la cause présentée par le gouvernement fédéral devant la Cour suprême, qui vise, pour le gouvernement Chrétien, à « clarifier » les modalités d'accession du Québec à la souveraineté.

« Je ne suis pas intéressé à poursuivre une action devant les tribunaux, dont on connaît déjà la réponse. Ils vont nous dire que ce n'est pas légal de se séparer, on le sait. Ça nous ramène à la case départ. C'est le plan A qui compte. Jean Chrétien, avec son renvoi à la Cour suprême, fait un espèce d'aveu d'échec. »

Car le chef conservateur préfère insister sur les éléments de son plan de réconciliation nationale. « Il faut qu'il y ait, du côté fédéraliste, un élément d'espoir. Tout l'argument d'espoir a été cédé au camp du OUI lors de la dernière campagne référendaire », commente-t-il.

Mais en quoi son plan A diffère-t-il de celui de Jean Chrétien, qui promet lui aussi aux Québécois la constitutionnalisation du concept de société distincte? « Ce qu'il y a de très différent, c'est le concept de cogestion. C'est fondamental parce que ça propose une façon différente de fonctionner au Canada. C'est une façon très différente de pratiquer le fédéralisme », explique-t-il.

Sous un gouvernement Charest, les provinces auraient davantage leur mot à dire sur les grandes politiques fédérales, où elles ont présentement peu voix au chapitre: un secrétariat fédéral-provincial gérerait notamment des normes communes en matière de santé et d'éducation post-secondaire. Et une fois ce système en place, il y aurait éventuellement une nouvelle ronde de négociations constitutionnelles pour les officialiser, a dit M. Charest.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100
Les petites annonces : 285-7111
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détaillants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions, Nominations : 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par:
La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

00204

Code du jour **20-4**

Jeudi, 15 mai 1997

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **065**
à quatre chiffres : **8242**
6/49: **5 15 17 32 41 45 Compl. 42**
avec extra: **5 4 6 8 4 5**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

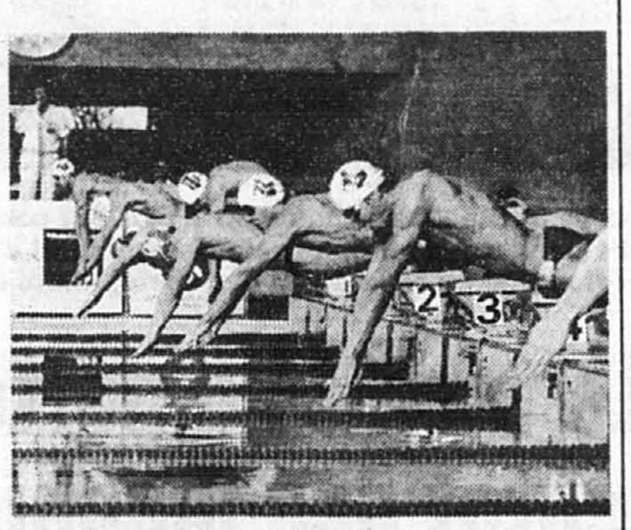
■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;

■ à Montréal: Hôpital Général, salon de repos de la salle Livingtone, 1650, avenue Cedar, de 10 h à 17 h. Objectif: 175 donneurs;

■ à Montréal: paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, en collaboration avec la Caisse Populaire Ville-Émard, sous-sol de l'église, 5959, boul. Monk, de 14 h à 20 h. Objectif: 150 donneurs;

■ à Montréal: organisée par les policiers du district 1, Les Galeries Normandie, centre du mail, 2774, boul. de Salaberry, de 14 h à 20 h. Objectif: 100 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Coup double pour les sportifs!

■ Deux événements populaires d'importance à Montréal ce week-end. Le désormais traditionnel Festival de la santé réunira des milliers de participants, un peu partout, dimanche. À la piscine olympique, la compétition Aldo International fête son vingtième anniversaire et attend les spectateurs, demain, samedi et dimanche. Les détails, demain, dans le Week-end sportif du cahier Sports.

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

En ne montrant pas Claire Lamarche en train de s'affaisser lors du débat de mardi, les responsables de l'émission ont-ils fait de la bonne télévision?

Le débat des chefs présenté hier soir à la télévision va-t-il modifier vos intentions de votes?

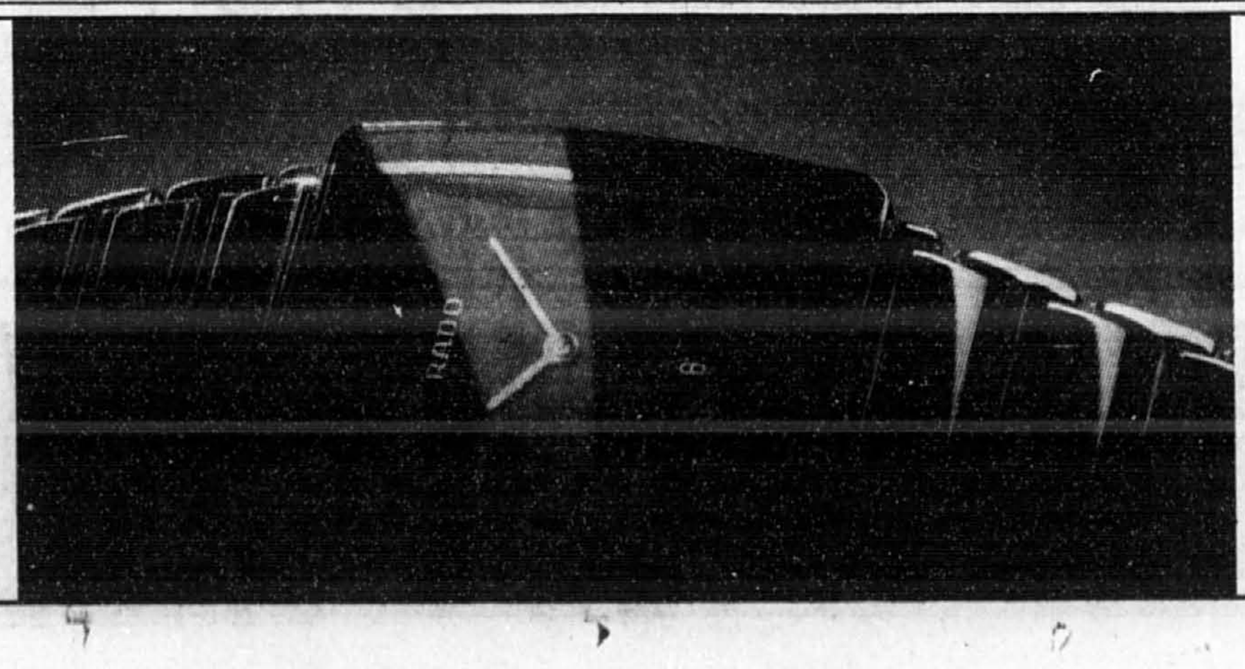
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 11 %
Non: 89 %

Découvrez Rado, un monde à part

LUCAS chez OGILVY

Angle Ste-Catherine et de la Montagne, Montréal, (514) 842-7711 (poste 234)



Rado DiaStar 'Integral'. Beauté éternelle grâce aux matériaux inrayables: céramique high-tech et verre saphir.

RADO Switzerland

La Presse

Le mot du jour

mousser

■ On ne *mousse* pas une chose; on la *fait mousser*. L'expression est d'ailleurs péjorative puisqu'elle signifie « vanter exagérément ». Dire, par exemple, qu'on *mousse* une candidature est doublement fautif. On dira plutôt qu'on *appuie* une candidature, qu'on la *favorise*, qu'on la *pistonne*, etc.
Pour les mêmes raisons, on ne *mousse* pas un programme, pas plus qu'on le *fait mousser*. On en *fait la promotion*, on le *vante*, etc.

Paul Roux

L'EXPRESS DU MATIN

Arrestations dans un salon de massage

■ Quatre portiers et une masseuse ont été arrêtés vers 16 h mardi, lorsque la police de Laval a investi le salon de massage les Ailes du paradis, situé au 83, boulevard Saint-Elzéar Ouest, dans le quartier Vimont. Arrêtée chez elle, l'une des deux tenancières du salon, Francine Blain (45 ans), a été accusée hier de tenir une maison de débauche. Son associée comparaîtra au cours des prochains jours, tout comme les autres prévenus. L'un des portiers, Robert Charette, dans la vingtaine, sera aussi accusé de possession d'arme prohibée (un fusil tronçonné de calibre 12).

Sollicitation frauduleuse

■ L'Association des amputés de guerre a reçu plusieurs appels téléphoniques de gens des quartiers Rosemont et Villeray l'informant qu'un homme fait actuellement du porte-à-porte pour solliciter des dons au nom de cet organisme. L'Association tient à rappeler qu'elle ne fait aucune sollicitation téléphonique ni aucun porte-à-porte.

Éducation routière

■ La Coalition pour le maintien de l'éducation routière obligatoire vient de déposer à la Cour supérieure à Montréal une demande pour déclaration en nullité de la loi 12 modifiant le Code de la sécurité routière. La Coalition s'insurge contre le fait que l'État ait confié au Club automobile CAA-Québec et à la Ligue de sécurité du Québec le mandat de reconnaître les écoles de conduite. La Coalition estime aussi que ces organismes privés sont en conflit d'intérêts évident, en plus de mettre en péril près de 3000 emplois et la survie de quelque 700 entreprises.

La Joujouthèque fait du recyclage

■ La Joujouthèque Hochelaga-Maisonneuve est devenue la première entreprise de recyclage de jouets au Québec. À l'occasion de la Journée internationale de la famille aujourd'hui, elle innove en offrant un nouveau service de location de barrières de sécurité. Ainsi, en plus de sa bibliothèque comprenant un inventaire de 10 000 jouets recyclés, de sa boutique de jouets recyclés La Luciole et de son service de location de meubles pour bébés, un système de location de barrières est offert aux familles de la région métropolitaine. Cette initiative résulte du constat que les chutes constituent la première cause de blessures survenant à domicile chez les tout-petits.

Agresseur recherché

■ Un homme d'une trentaine d'années, mesurant environ 1m78 et pesant quelque 102 kg, est soupçonné d'avoir commis une agression contre une femme, le 28 avril dernier, dans la salle de lavage d'un immeuble situé rue Lincoln, dans le centre-ville. La victime, approchée par cet individu en train de se masturber, a réussi à prendre la fuite au moment où il tentait de l'agripper. Ce suspect, au teint très basané, aux yeux foncés et aux cheveux noirs longs, serait relié à trois autres incidents semblables survenus récemment dans les environs. Toute information à ce sujet peut être transmise à la police de la CUM au 280-8502.



Le coffre de la voiture des suspects a été criblé de balles.

Les policiers de Longueuil ont tiré dans le dos des deux cambrioleurs de la SAQ

S'agit-il d'une nouvelle bavure de la police ?

MARCEL LAROCHE

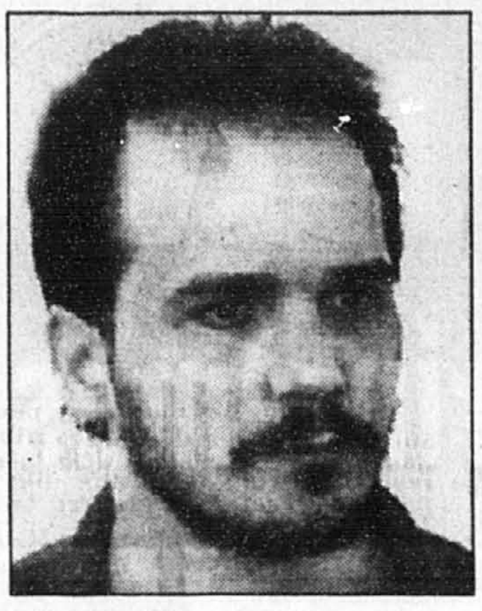
Les deux hommes pris en souricière par des policiers lancés à leurs trousses à la suite d'un hold-up perpétré mardi dans une succursale de la SAQ, à Longueuil, ont essuyé une rafale de 17 projectiles.

Atteint par une seule balle, Vital Pelletier, un ex-commerçant de 45 ans qui était au volant du véhicule, volé en mai à Montréal, pourchassé par les policiers, est mort sur place. Son complice Yves Saint-Laurent, un évadé de prison de 29 ans, a survécu à quatre balles dans le dos.

Quant à l'arme trouvée dans la rue, une carabine à canon tronqué de calibre 308 chargée à bloc, elle n'a probablement jamais servi, les bandits ayant été criblés de balles avant toute riposte.

C'est ce que révèlent les premiers résultats de l'enquête menée par les policiers de l'Unité des crimes contre la personne de la SQ de Montréal.

Bien que l'enquête semble progresser rapidement, tous les policiers de Longueuil impliqués dans la chasse à l'homme ayant déjà donné leur version des faits à leurs collègues de la SQ, il faudra sûrement patienter quelques jours, voire quelques semaines, avant que toute la lumière soit faite sur cet incident que certains qualifient déjà de bavure policière.



Yves Saint-Laurent, 29 ans, a survécu au tir des policiers.



Vital Pelletier, 45 ans, tué d'un projectile dans le dos.

D'après les informations fournies hier par le Service des affaires publiques de la SQ, trois policiers de la Sûreté municipale de Longueuil ont simultanément déchargé leurs armes de calibre .357 magnum en direction des bandits dont la voiture venait de foncer dans une haie de cèdres, à l'angle du boulevard Jacques-Cartier et de la rue Lincourt, près du club de golf le Parcours du cerf.

Dans le feu de l'action, au moins six projectiles se sont logés dans le véhicule des voleurs tandis que deux autres ont atteint des résidences du secteur.

L'autopsie pratiquée hier sur le corps de Pelletier a démontré qu'il a été atteint d'un seul projectile, entré sous l'omoplate avant de transpercer le coeur.

Plus chanceux, Saint-Laurent a été transporté à l'hôpital Pierre-Boucher, à Longueuil, où les médecins l'ont traité pour des blessures à la base du dos. Sa vie n'est pas en danger et il est toujours gardé sous surveillance policière.

Résidant de Brossard, Vital Pelletier, qui a déjà exploité des commerces d'appareils électroniques, dont le magasin Ordinateurs Taschereau, avait fait faillite en septembre 1996, à la suite d'un reportage télévisé à l'émission *J.E.* de TVA. Il avait quelques antécédents judiciaires.

En liberté illégale du pénitencier de Donnacona depuis février 1993, Yves Saint-Laurent possède une feuille de route bien garnie pour des crimes divers, entre autres vol d'auto, vol et recel.

Dany Laferrière signe le texte de la fête nationale

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

C'est l'écrivain et chroniqueur Dany Laferrière qui signe le texte officiel de la prochaine fête nationale, dont le thème sera « Québec, une histoire de coeur ».

Arrivé d'Haïti en 1976, M. Laferrière s'est vite échappé de l'usine où il a fait ses débuts, pour publier neuf romans et se faire connaître de tous les Québécois.

« Ce choix veut témoigner de notre diversité, a indiqué en entrevue le nouveau président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et nouveau président du Comité de la fête nationale à Montréal, Guy Bouthillier. Compte tenu de la réalité démographique, la Saint-Jean doit être adaptée à la métropole : une ville où il faut tendre la main pour briser le mur qui nous sépare. »

M. Laferrière a donc écrit une ode à sa terre d'accueil, avec son ciel, ses arbres, ses rivières, ses saisons et sa langue. Il parle aussi du Québec comme d'une maison commune, où à force de se côtoyer, on partage la même histoire.

Drôle d'idée pour un auteur qui a élu domicile sous le ciel plus bleu de la Floride ? « Il y a des êtres qui s'identifient à un territoire sans y passer toute leur vie, répond M. Bouthillier. Dany Laferrière appartient certainement à notre littérature et à notre imaginaire. »

Outre l'écrivain, l'humoriste et comédien Jici Lauzon jouera aussi un rôle de premier plan. Il entreprendra ainsi une tournée à travers la province, qui devrait s'animer en 700 endroits différents le soir du 24 juin. Seulement dans l'île de Montréal et dans l'île Jésus, on comptera 90 fêtes de quartier.

On annonce déjà le retour du traditionnel défilé de la rue Sherbrooke et du spectacle au parc Maisonneuve. Le tout se veut « neutre », bien que certains organisent en marge une marche « politiquement engagée ».

La saison change, changez-vous

« L'été serait bien trop long... sans mes shorts ! »

Deux modèles : le deux plis ou le cinq poches. Pour un été confortable sous le chaud soleil. Avec un bel évantail de couleurs: blanc, marine, blanc cassé, taupe, mousse ou noir.
Au prix fondant de

20 $ ch.



AILES
LES AILES DE LA MODE
MAIL CHAMPLAIN 672-4537 CARREFOUR LAVAL 682-4537

La présence de gicleurs aurait pu épargner sept vies

MARCEL LAROCHE

Si l'édifice abritant la Villa Sainte-Geneviève avait été protégé par des gicleurs automatiques, il est fort probable que l'incendie qui s'y est déclaré en plein jour, à l'été de 1996, n'aurait pas coûté la vie à sept occupants de cette résidence pour personnes âgées.

C'est à cette conclusion qu'en arrive le coroner Cyrille Delâge qui, dans son rapport d'enquête rendu public hier, réitère le voeu que tous les immeubles utilisés comme foyer d'hébergement au Québec, et ce, sans exception, soient équipés de gicleurs automatiques.

Loin de vouloir s'immiscer dans un débat politique, Me Delâge recommande une fois de plus que le ministère de la Sécurité publique, responsable de la prévention des incendies au Québec, édicte des normes provinciales de sécurité sur l'ensemble de son territoire.

Complètement ravagée par un violent incendie en plein midi, le 31 août 1996, la Villa Sainte-Geneviève, située dans le nord-ouest de Montréal, était justement un immeuble dépourvu de gicleurs automatiques. Construit en 1985, il jouissait de droits acquis, évitant ainsi d'avoir à se conformer aux nouveaux règlements de sécurité.

La tragédie a coûté la vie à Lyntje Gouw, 84 ans, Helen Hague, 90 ans, Kathleen White, 83 ans, Thomas Cox, 76 ans, Lyse Longpré, 81 ans, Julienne Beaulieu-Saulnier, 79 ans, et Marcel Cardinal, 74 ans, tous asphyxiés dans leur chambre respective au troisième étage.

En tenant pour acquis que l'incendie a pris naissance dans la penderie de la chambre 208 occupée par Rose Lieberman (décédée depuis le drame), le coroner croit qu'une seule tête de gicleur à cet endroit aurait permis de sauver sept vies et d'éviter la destruction totale de l'édifice.

Prêcher dans le désert

Dans un rapport d'enquête rédigé le 9 septembre 1992, à la suite de l'incendie mortel de la résidence Father Dowd, à Montréal, Me Delâge, quelque peu excédé d'avoir l'impression de prêcher dans le désert, avait écrit : « À quelqu'un qui lui faisait remarquer qu'il répétait souvent les mêmes choses, Voltaire répondit : Oui, je l'ai déjà dit et je le répéterai jusqu'à ce que vous m'ayez compris ».

Au cours des dernières années, le ministère de la Santé et des Services sociaux s'est engagé dans la bonne voie dans le cas de nouveaux bâtiments, ou lorsque des travaux majeurs de rénovation sont effectués dans des édifices existants, en adoptant une réglementation plus énergique en matière de prévention d'incendie.

Actuellement, les autorités ne peuvent forcer les propriétaires d'immeubles bénéficiant de droits acquis à installer des gicleurs automatiques.

En plus de recommander au ministère de la Sécurité publique de modifier la législation de façon à ce que le principe de droits acquis ne puisse plus être invoqué, le coroner Delâge invite les dirigeants des différentes villes de l'île de Montréal à se pencher à nouveau sur le rapport Coderre préparé en 1992 et d'examiner sérieusement la possibilité d'envisager la création d'un seul service d'incendie.

Enfin, le coroner Delâge a mis en lumière une remarque de l'enquêteur Edward Comeau, de l'Association nationale de protection en incendie, voulant qu'il n'ait aucun souvenir d'un feu dans un immeuble muni de gicleurs automatiques qui ait causé la mort de plus de deux personnes.



PHOTOTHÈQUE *La Presse*

L'incendie de la Villa Sainte-Geneviève, survenu le 31 août 1996, avait coûté la vie à sept occupants de cette résidence pour personnes âgées de la banlieue ouest de Montréal.

CRAZY IRVING MC

Supersolde du printemps !

Ouvert lundi 19 mai fête de Dollard

Microsoft Home Essentials 97
Tout ce qu'il faut pour profiter à fond de votre PC à la maison.
159,98$
CD511205

Microsoft Front Page 97
La facilité même pour mettre sur pied et entretenir vos sites web professionnels.
229,98$
CD511934

Microsoft Manette Sidewinder 3D Pro
Une manette pour les joueurs sérieux. Vous ferez plus que jouer, vous serez DANS le jeu !
109,98$
J514958

BLIZZARD ENTERTAINMENT
Diablo
Explorez un monde gothique fantaisiste en 3D
59,98$
CD774827

US Robotics
Modem interne Sportster X2 56K*
Téléchargement presque deux fois plus rapide qu'avec un modem 28.8 et une ligne téléphonique ordinaire.
Encore plus rapide avec la compression de données !
269,98$
P333150
*Capacité de téléchargement de 56 Kbps. Cependant, la réglementation actuelle limite la vitesse à 53 Kbps.

Les outils qu'il vous faut - Les prix dont vous rêviez !

Canon
Imprimante à jet d'encre Canon BJC-240
Imprimante à jet d'encre couleur de grande qualité, à prix exceptionnellement bas !
229,98$
H597731

0%** FINANCEMENT pour 6 mois
AUCUN INTÉRÊT NI PAIEMENT !
(même sur les taxes)
jusqu'en novembre 1997

US Robotics
WinModem 28.8 / 33.6
Un modem interne rapide et fiable, parfait pour tous les systèmes Windows
149,98$
P333109

NEC Ready 9620*
avec moniteur couleur 14 po et imprimante Epson Stylus
Système complet ! Avec moniteur et imprimante !
- Pentium 133 Mhz
- 16 Mo de mémoire vive
- Disque dur 1,6 Go
- Lecteur CD-ROM 8X
- Fax / modem / voix 33.6
- Carte de son 3D
1 999,98$
KITH123962PS
* Remis à neuf par le fabricant

Solde fièvre du printemps
IBM
Des réductions folles sur les IBM Aptiva !
Systèmes multimédias complets à prix absolument incroyables !
Profitez-en pendant qu'il en reste !

3575 Taschereau E. ST-HUBERT
BOUL TASCHEREAU
RUE CHARLES
656-4535

4355 Jean-Talon E. ST-LÉONARD
JEAN-TALON E
PIE IX
VIAU
398-0737

1195 Carré Philippe MONTRÉAL
STE-CATHERINE
CARRÉ PHILIPPE
RENÉ LÉVESQUE
398-0737

HEURES D'OUVERTURE :
LUNDI-MERCREDI : 10H À 18 H
JEUDI-VENDREDI : 10 H À 21 H
SAMEDI : 9 H À 17 H
DIMANCHE : 10 H À 17 H

Le solde prend fin le 21 mai 1997.

Certains articles sont montrés à titre indicatif seulement et peuvent différer de l'illustration. *Appareil remis à neuf par le fabricant. **Approbation de crédit requise pour certains articles. Détails en magasin. Ces soldes ne peuvent être combinés à aucune autre offre. Crazy Irving se réserve le droit de limiter les quantités de tout article. Certains produits peuvent être des articles de démonstration ou de fin de série et ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

Crazy Irving garantit de battre n'importe quel prix annoncé !

Tué pour une cruche d'eau

Un homme de 29 ans est mort vers 18 h, hier, à la suite d'une chicane autour d'un tuyau d'arrosage. La police l'a retrouvé chez lui, au 312, rue Boisvert, à Sainte-Sophie, près de Saint-Jérôme.

La Sûreté du Québec croit qu'il a été tué avec un tournevis par un voisin privé d'eau, qui a tenté à deux reprises de s'alimenter sur son terrain. Le suspect, un homme dans la trentaine qui habite au numéro 318, se serait fâché après avoir essuyé un deuxième refus, alors qu'il revenait avec une cruche. Il est présentement détenu et devrait être accusé de meurtre.

Recherché



La police de la CUM est à la recherche d'un homme dans la trentaine soupçonné d'avoir commis un vol qualifié dans une station-service située au 1390, rue de l'Église, à Montréal.

S'exprimant en français, il a les cheveux bruns courts ; il pèserait dans les 68 kg et mesurerait 1 m 72. Toute information à ce sujet peut être communiquée au 280-2658.

Faites réémailler votre baignoire.
PRIX COURANT 190 $
10 ans d'expérience
* Rabais de 60 $
OFFRE SPÉCIALE 130 $* GARANTIE 5 ANS
Valeur jusqu'au 22 mai
du prix courant avec ce coupon
Tél. : (514) 325-7041

loto-québec résultats

Poule de Québec — Tirage du 97-05-14

1er numéro	2e numéro
598716	286360
10 000 $	10 000 $
3e numéro	4e numéro
108288	578526
10 000 $	100 000 $

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

Banco — Tirage du 97-05-14

4 8 9 13 14
19 20 25 26 29
30 31 34 42 48
51 52 54 58 66

Québécois — Tirage du 97-05-14

3 4
065 8242

Extra — Tirage du 97-05-14

NUMÉRO 546845

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Tirons un fil



Pierre FOGLIA

Une pelote de laine, une pelote d'idées mal rembobinées. C'est le débat, le lendemain. Des fils dépassent partout, le fil de l'emploi, le fil de la dette, le fil de la pauvreté.

Tirons un fil. Moins pour le suivre que pour faire rouler la boule.

Prenons le débat au moment où MM. Chrétien et Charest entonnent le credo sur la merveilleuse, la miraculeuse, l'extraordinaire diversité canadienne.

M. Chrétien : « Ici (contrairement aux États-Unis) ce n'est pas un melting pot. »

M. Charest : « Le Canada est un pays de grande liberté (référant, à ce moment-là, à la liberté des minorités de vivre leurs différences, comme groupes). »

M. Chrétien encore : « Notre gouvernement va continuer de financer les minorités (à travers leurs associations). »

Nous voilà au coeur de l'identité canadienne. Au coeur d'un sujet extrêmement sensible. D'un choix extrêmement important. Soit dit en passant, un choix que le Québec aurait à faire aussi, advenant son indépendance. Un choix qui s'impose dans tous les pays d'immigration. Société pluraliste ou société multiculturelle ?

Une nuance fondamentale. Dans une société pluraliste, les minorités colorent la culture, mais se fondent dans l'ensemble. Tandis que le multiculturalisme perpétue la culture du groupe (groupe défini par la race ou la religion).

Quant à moi, le multiculturalisme me semble une mise en abyme du fédéralisme, une mosaïque impraticable de petites ethnies. Et puis, comme immigrant deux fois, je suis bien placé pour savoir qu'on n'immigre pas pour recréer, ailleurs, son pays d'origine... Anyway, je voulais seulement souligner que ce n'est pas un débat innocent. Par exemple, quand on s'engueule à propos du tchador que veulent porter les petites musulmanes dans une école de Laval, c'est dans ce débat-là qu'on est plongé.

MM. Chrétien et Charest défendent le multiculturalisme. Très bien. Mieux encore, ils abordent le sujet dans un débat largement suivi par la population. Formidable.

Sauf que.

Sauf qu'il n'y en a pas eu, de débat.

Il y a seulement eu cinq chefs de parti qui vendaient leur saloperie de salade électoraliste. Rien d'autre. Si je vous avais dit en commençant cette chronique « Y'a pas eu de débat », vous auriez dit bon, Foglia rides again, le revoilà à planter les politiciens. Mais c'est pas ça. Je ne les hais pas. Je suis juste un peu plus désespéré chaque fois.

Reprenons le fil de mon exemple. MM. Chrétien et Charest nous ont-ils dit pourquoi ils tenaient tant au multiculturalisme ? Ont-ils donné des arguments ? Ont-ils débattu ? Pas une miette. Pas une seconde. Nous ont-ils invité à partager leur choix, en nous donnant des bonnes raisons de le faire ? Absolument pas. Dans leur esprit, le multiculturalisme est une vertu, une sagesse qui nous est propre à nous Canadiens. Il n'y a pas à discuter. C'est ça. Point.

Le plus tragique, c'est que la population achète. Au Canada, comme au Québec, des millions de gens s'imaginent que le multiculturalisme est un peu l'équivalent, en politique, du bras canadien. Un truc génial. Sauf que voilà, justement, c'est pas un truc. C'est une idée. Pas forcément géniale. Qui se discute en tout cas. Mais on n'a discuté de rien. On a encore et encore vanté le bras canadien : voyez comme il marche bien. Pendant de longs moments, durant ce débat, j'ai eu l'impression d'écouter une de ces infopubs qui nous vendent des casseroles en téflon qui ne colle pas.

Il n'y a pas eu de débat parce qu'un débat se fait avec des idées. Il n'y a pas d'idée dans le multiculturalisme de M. Chrétien. Mais il y a, par contre, une formidable clientèle électorale à aller chercher là ! (Et par la bande, une belle occasion d'embourber le Québec dans un concept très folklorique de l'ethnie.)

Je viens d'entendre au *Midi quinze* un auditeur qui, tout au contraire de moi, se réjouissait de la santé de notre démocratie, « la preuve, disait-il, ces deux débats qui ont vraiment permis aux gens de faire un choix éclairé ». « Moi je vais voter pour le Bloc », ajoutait-il. Oh yeah ? C'est en regardant les débats que t'as décidé de voter pour le Bloc ? Si tu ne les avais pas regardés, t'aurais voté pour Manning, peut-être ? Comm'on.

Des fois, les boys, vous me désespérez autant que les politiciens.

La seule chose que ces débats ont éclairé, c'est la grande confusion qui règne dans cette campagne électorale. On y confond, plus que jamais, idée et recette. Information et infopub. Contenu et image, cette dernière confusion étant particulièrement et indécemment entretenue par M. Charest. On confond aussi démocratie et racolage, démocratie et parlage, démocratie et sparages, démocratie et n'importe quoi, oubliant que la démocratie demande constamment à être éclairée.

D'où la formidable idée de ces débats.

Sauf qu'on n'y a débattu de rien. Résumons ainsi la principale question du public : « M. Chrétien, que signifie la prospérité du Canada puisqu'elle se construit sur la pauvreté d'une fraction toujours plus grande de la population canadienne ? » Que répond M. Chrétien ? Il répond qu'il faut avoir confiance en l'avenir. Pourquoi ? Parce que l'économie va bien.

Or, si l'économie va bien c'est, entre autres, parce qu'elle a réduit les effectifs (en créant du chômage) et parce qu'elle ne s'emmerde pas à redistribuer ses profits. En promettant à l'électorat que l'économie va aller de mieux en mieux, M. Chrétien oublie volontairement de préciser que ça ne donnera pas de jobs à ceux qui n'en ont pas, et que ça n'enrichira que ceux qui sont déjà riches.

M. Charest, c'est encore pire. À la même question, M. Charest répond : « Je vous remercie beaucoup de m'avoir posé cette question, c'est une question très importante. » Qu'on lui demande n'importe quoi, il répond toujours ça, et ajoute presque chaque fois : « Quand je serai premier ministre... »

Mettons que vous auriez un cousin qui, dans les réunions de famille, n'arrêterait pas de dire : « Quand je serai roi du Portugal », seriez-vous gêné de l'envoyer chier ? J'attendais avec impatience que quelqu'un réponde à Charest : « Arrête de nous bassiner avec tes niaiseries, tu ne seras pas premier ministre, tu le sais et tu sais qu'on le sait. »

Tirons un fil, disais-je. N'importe lequel. Au bout, il y a un pantin.

Non seulement vous n'avez pas remis Charest à sa place, mais vous l'avez déclaré vainqueur des deux débats. On se gargarise de grands mots comme « démocratie », et quand vient le temps, qui on choisit ? Le plus beau !

Des fois vous faites dur, je vous jure.

Les malades croyants guérissent plus vite, disent des experts

Agence France-Presse
CITÉ DU VATICAN

Des spécialistes ecclésiastiques et laïques réunis à Rome pour un congrès consacré à la « Médecine et la spiritualité » ont affirmé que la croyance en dieu facilite la guérison.

Plus de 200 études, conduites surtout aux États-Unis, montrent que « les malades croyants guérissaient plus rapidement que des malades non croyants ». Ces experts en ont tiré la conclusion que « la foi religieuses avait une certaine influence sur la physiologie du corps et sur la santé », a rapporté hier l'agence des évêques italiens Sir (Service d'informations religieuses).

Des données

Au cours de la rencontre, organisée par l'Institut international de théologie pastorale sanitaire de l'ordre religieux des « Clercs réguliers ministres des infirmes » fondé en 1582 par saint Camille, des données concrètes ont été présentées.

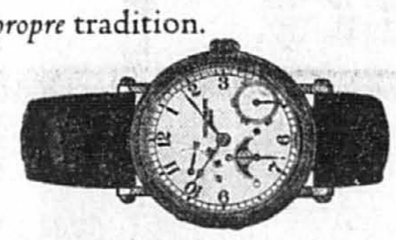
Selon ces données, « sur 232 patients opérés du coeur, la mortalité des non croyants a été trois fois pius importante que celle des croyants ; sur 4 000 personnes âgées, celles qui pratiquent une religion sont apparues moins deprimées et plus saines que celles qui ne vont pas à l'église ; sur 30 femmes opérées au fémur, les croyantes guérissaient plus rapidement que les femmes non croyantes ».

Le père camillien Giuseppe Cinà en a conclu que « les prêtres et tous ceux qui se consacrent à l'assistance des malades dans les hôpitaux devront agir à l'avenir en parfait accord avec l'équipe medicale ».

LE BEST-SELLER des best-sellers
chaque dimanche dans La Presse
le cahier Livres

Patek Philippe présente sa montre Compliquée ref. 5015 pour homme. Son indicateur des phases de lune est d'une précision telle qu'il faudrait 122 ans et 45 jours avant qu'il n'enregistre un écart d'un jour. Comme chacune de nos montres, son fini artisanal la rend unique. Cela explique que Patek Philippe soit si souvent choisi pour convenir également aux générations futures. Pour que leur sélection reste un plaisir authentique, nos montres sont disponibles chez les meilleurs joailliers du monde. PATEK PHILIPPE GENEVE

Fondez votre *propre* tradition.



Exclusif chez:
KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES • DEPUIS 1954
2195 RUE CRESCENT, (près de Sherbrooke), (514) 848-0595
MONTRÉAL
2506456

Décoration oblige!



Pour créer les rêves d'autrefois !
Lit bateau 999$, armoire 1 799$.
D'autres morceaux non illustrés aussi disponibles.

mariette clermont

Mariette Clermont vous offre son service de décoration sans frais. Faites appel au talent de ses conseillers qui sauront créer pour vous un décor personnalisé.

2406676 515
MONTRÉAL • 6255, rue Saint-Hubert, 273-7711 2020, rue University, 845-7296
LAVAL • 2300, boul. Le Corbusier, 382-6870

AVENTURE ELECTRONIQUE
Les meilleurs prix garantis*
Pour un été plein d'images!
Spécial caméscope!
RIEN À PAYER AVANT 1998
Sur produits sélectionnés!

Canon

CAMÉSCOPE 8mm
• Objectif zoom optique 15X de Canon
• 5 modes d'exposition automatique par programme
• Générateur de caractères
• Fonction de rafraîchissement des piles



C100

CAMÉSCOPE 8mm HI-FI STÉRÉO
VISEUR COULEUR
• Objectif zoom optique 15X de Canon
• Visez et appuyez: c'est tout
• 5 modes d'exposition automatique par programme
• Générateur de caractères
• Fonction de rafraîchissement des piles



C200

SONY
2e pile GRATUITE
OPTN66



S44

HANDYCAM AVANTAGE
Power PLUS
• Zoom optique 10x
• Viseur noir et blanc
• Titreuse à 9 préréglages

599,99 Ch.

À VOTRE CHOIX : PRIX UNIQUE!

†Sur produits à prix régulier. S.A.C. Ne payez que les taxes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Détails en magasin. Frais d'administration minimes requis lors de l'achat.
Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Lors d'un achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock. Détails en magasin.

BROSSARD 8100 boul. Taschereau (514) 923-8100
CENTRE FAIRVIEW Entrée boul. Brunswick (514) 630-6815
CHÂTEAUGUAY 19 boul. St-Jean-Baptiste (514) 698-2005
DÉCARIE 6900 boul. Décarie, Carré Décarie (514) 733-6900
DRUMMONDVILLE Carrefour Super Carnaval (819) 472-3124
LASALLE 7800 boul. Newman (514) 595-7800
LAVAL 3956 Autoroute 440, Décor 440 (514) 686-3956
LONGUEUIL 3714 Chemin Chambly (514) 674-3714
MONTRÉAL 3520 boul. St-Joseph E. (514) 255-3520
ST-LÉONARD 4550 boul. Métropolitain E. (514) 722-4550
SHERBROOKE 3280 boul. Portland (819) 346-6633
TROIS-RIVIÈRES Carrefour Trois-Rivières-Ouest (819) 691-4520
ST-HUBERT 3839 boul. Taschereau (514) 445-1011
ST-HYACINTHE 2125 boul. Casavant O. (514) 771-2125

MONTRÉAL (514) 272-9730 PLAZA ST-HUBERT
GRANBY (514) 776-7844 LES HALLES DE GRANBY
SOREL (514) 746-4736 PROMENADES DE SOREL
HELBEN (514) 446-3831 MAIL MONTENACH
ST-JEAN (514) 359-5940 PLACE ST-JEAN
ST-JÉRÔME (514) 431-6809 CARREFOUR DU NORD
JOLIETTE (514) 752-1255 GALERIES DE JOLIETTE
LACHUTE (514) 562-0208 CARREFOUR ARGENTEUIL
MONTRÉAL (514) 528-5201 1563 MONT-ROYAL E.
MONTRÉAL (514) 282-0432 PLACE MONTRÉAL TRUST
MONTRÉAL (514) 287-9696 COMPLEXE DESJARDINS
REPENTIGNY (514) 582-5094 GALERIES RIVE-NORD
LAVAL (514) 978-0828 CENTRE LAVAL
LAVAL (514) 686-9502 CARREFOUR LAVAL
TERREBONNE (514) 471-8616 GALERIES TERREBONNE
ST-BRUNO (514) 441-6201 PROMENADES ST-BRUNO

Montréal métro

Finances de Montréal : Québec reste coi

« Pas de catastrophe en vue », déclare le ministre Trudel saisi du rapport du vérificateur de la Ville

DENIS LESSARD
et ANDRÉ NOËL

En dépit du rapport critique du vérificateur de la Ville de Montréal, « il n'y a pas péril en la demeure, pas de catastrophe en vue », estime le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel.

Dans son rapport, le vérificateur Guy Lefebvre recommande que « le Service des finances et du contrôle budgétaire respecte les lois », laissant ainsi entendre qu'il ne les respecte pas. Il affirme que ce Service, dirigé par Roger Galipeau, a engagé des dépenses importantes sans informer le conseil municipal.

À l'Assemblée nationale, comme plus tard en point de presse, M. Trudel a souligné que Québec n'a pas l'intention de se substituer aux politiciens élus de Montréal. « Les élus vont en répondre devant la population » a-t-il dit, interrogé sur le constat du vérificateur quant au manque d'information du conseil municipal sur des engagements financiers importants. « C'est un jugement politique. Les conseillers doivent, c'est évident, avoir toutes les informations sur les décisions. Lorsqu'on reçoit les décisions, on tient pour acquis que les conseillers ont toute l'information ; mais c'est du domaine du politique plus que de la légalité », note M. Trudel.

Après avoir eu une première évaluation du rapport du vérificateur Guy Lefebvre, hier matin, M. Trudel a déclaré que la direction des Finances de son ministère estime que la situation financière de la Ville « n'est pas catastrophique ».

« Mais on compte voir avec les fonctionnaires de la Ville ce qu'il en est exactement. Pour ce qui touche les décisions politiques, c'est un jugement qui appartient aux Montréalais », précise le ministre.

Selon la critique libérale du dossier de Montréal, Lisa Frulla, Québec a clairement « laissé pourrir la situation depuis un an ». Elle s'en est prise au ministre d'État à la Métropole, Serge Ménard. Selon elle, les nombreux appuis de Pierre Bourque aux intentions de Québec dans le secteur municipal ne s'expliquent que par « un pacte de complicité » entre le gouvernement et le maire de Montréal.

« Je ne veux pas m'immiscer dans la campagne municipale », a plus tard affirmé ironiquement M. Trudel, faisant allusion aux velléités de Mme Frulla concernant la mairie. Pour M. Trudel, les dépassements de 7 % des budgets d'immobilisations de Montréal s'expliquent par des travaux imprévus aux ponts de la Concorde et au pont des Îles, des « investissements urgents compte tenu de la sécurité du public qui était en cause », fait-il observer.

De son côté, Johanne Lorrain, responsable des Finances au comité exécutif de la Ville de Montréal, a réitéré toute sa confiance aux responsables des finances de la Ville, sérieusement écorchés par le vérificateur. « Nous sommes assurés que les responsables du Service des finances respectent les lois et la Charte (la loi constituante), a dit Mme Lorrain. Si le vérificateur a les preuves du contraire, qu'il nous les montre. »

Roger Galipeau exige que l'administration Bourque contre-attaque et dénonce M. Lefebvre, sans quoi il menace de le faire lui-même. L'administration prend clairement sa part contre M. Lefebvre et espère avoir l'appui du ministère des Affaires municipales dans ce conflit.

Mme Lorrain a de plus tenté d'expliquer comment l'administration commençait à récupérer les 33 millions de dollars qu'il lui manque pour respecter son budget. Elle a dit que l'administration n'embauchait plus, gelait les heures supplémentaires et les frais de déplacement à l'extérieur du Québec.

Plus tôt, Mme Lorrain avait dit aux membres du comité exécutif que les fonctionnaires espéraient récupérer ainsi 10 millions de dollars.

Elle a refusé d'évoquer ce montant devant les journalistes, ce qui aurait été un aveu qu'il faut trouver encore 23 millions à économiser.

La responsable des finances a aussi été incapable de dire comment l'administration allait respecter deux éléments clés de son budget : économies de neuf millions par le partenariat, et vente d'actifs pour 18 millions.

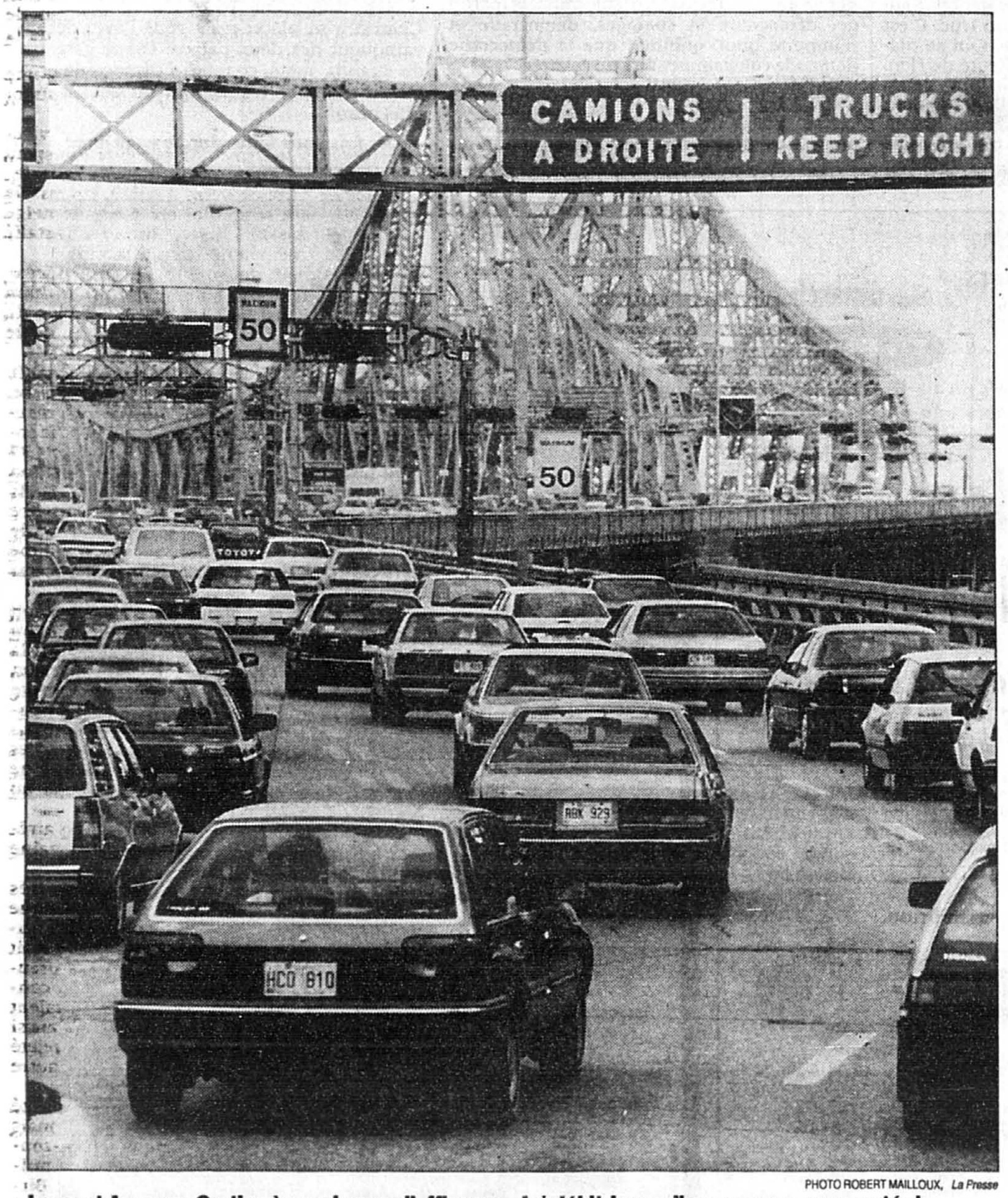


PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Le pont Jacques-Cartier à une heure d'affluence. Le débit journalier moyen a augmenté de 104 % sur les sept ponts de la Rive-Sud, de 266 000 à 543 000 en 25 ans.

Le trafic routier sur les ponts augmente cinq fois plus vite que la population

ANDRÉ NOËL

Le trafic routier sur les ponts de l'île de Montréal a plus que doublé en 25 ans, augmentant cinq fois plus vite que la population, a calculé le groupe Transport 2000 à la veille du 15 mai, Journée internationale de l'air pur.

Le mot d'ordre d'aujourd'hui, lancé dans plusieurs villes du monde : laisser l'automobile à la maison. Les sociétés de transport de la métropole (STCUM, STRSM, STL), l'Agence métropolitaine de transport et des groupes de pression, dont Transport 2000, suggèrent aux gens d'utiliser le transport en commun, le covoiturage, le taxi, le vélo, ou de marcher.

La circulation a augmenté de 109 % sur les huit ponts du nord de l'île entre 1969 et 1994 (dernières statistiques disponibles), passant de 267 000 à 560 000 voitures par jour. Le débit journalier moyen a augmenté de 104 % sur les sept ponts de la Rive-Sud, de 266 000 à 543 000.

Pendant ce temps, la population de la Région métropolitaine de recensement a augmenté seulement de 20 %, passant de 2,7 millions en 1971 à 3,3 millions en 1996. La circulation sur les ponts a donc augmenté cinq fois plus.

« Il faut arrêter de construire des ponts et des autoroutes, conclut Normand Parisien, de Transport 2000. Ces constructions ne règlent en rien les problèmes de congestion. Elles ne font que les empirer, en encourageant la population à vivre en banlieue. »

La population de l'île de Montréal a baissé de 9 % en 25 ans, alors que celle de la banlieue a augmenté. L'étalement urbain se poursuit. Dans ce contexte, M. Parisien ne comprend pas pourquoi le gouvernement continue de planifier des autoroutes et des ponts. Le ministère des Transports, par exemple, veut se garder la possibilité de prolonger l'autoroute 25 et de construire un nouveau pont vers l'est de Laval, alors que la Ville d'Anjou réclame plutôt un boulevard urbain.

Des projets de prolongement d'autoroutes sont envisagés dans la région (A-50 et A-30). Pendant ce temps, les subventions au transport en commun diminuent. Le gouvernement du Québec est un des rares en Amérique du Nord à ne plus subventionner l'exploitation des réseaux urbains de transport en commun.

Ces choix politiques coûtent cher, dit M. Parisien. En Ontario, on estime que le quart de la dette provient de la construction routière. Les coûts de l'étalement sont bien connus (il faut reconstruire en banlieue les écoles et les hôpitaux que l'on ferme dans les villes centrales).

Les véhicules sont les premiers responsables de la pollution de l'air. Les automobilistes rejettent 10 millions de tonnes de gaz polluants dans l'air de l'île de Montréal chaque année. L'impact est sérieux pour la santé et l'environnement, estime le docteur Louis Drouin, de la Direction de santé publique.

« Des études réalisées à Toronto et dans d'autres villes nord-américaines ont prouvé les liens entre les hauts taux de smog et les admissions dans les hôpitaux pour les problèmes respiratoires », dit-il.

Une étude semblable est en cours ici.La pollution la plus dommageable est celle des particules respirables et celle de l'ozone, un gaz acide. Le gouvernement fédéral s'apprête à imposer une baisse des émanations polluantes de chaque auto, mais cela ne suffit pas, dit le Dr Drouin.

Un autistique disparu

Un jeune autistique, qui est aussi sourd et muet, est disparu de l'hôpital Douglas, de Verdun, vers 13 h hier. José Araguiz, 25 ans, a les cheveux noirs et courts, mesure 1,75 mètres et pèse environ 65 kilos. Il est vêtu de jeans, d'un coton ouaté gris et bleu ainsi que de souliers noirs.

Selon sa mère, il n'en est pas à sa première fugue et a tendance à se réfugier dans les dépanneurs ou près de plans d'eau. Il ne connaît pas le chemin de son domicile et, comme il n'entend pas, il peut avoir de drôles de réactions lorsqu'on s'adresse à lui. Toute personne pouvant aider la police à le localiser est priée de téléphoner au poste 16 en composant / le 280-2222.

Incendie à Mascouche

Les quatre appartements d'un immeuble de Mascouche, municipalité située au nord de Montréal, ont été ravagés par les flammes vers 18 h hier. Comme le feu a pris naissance au sous-sol du 1137, rue Renaud, ce sont les locataires du bas qui ont subi les plus lourds dommages.

Deux des pompiers, qui ont combattu les flammes une bonne demi-heure, ont subi de légères blessures. On ignore toujours la cause de l'incendie.

Têtes d'affiche

■ La direction du groupe Reitmans tient à remercier sa clientèle et ses employés pour leur contribution à la collecte de fonds en faveur des sinistrés du Manitoba. Les 2 % des ventes faites les 10 et 11 mai dans les différentes boutiques de vêtements pour dame (600 commerces à travers le Canada) de cette chaîne de magasins a permis de constituer un don de 50000 $ pour venir en aide aux inondés de la rivière Rouge au Manitoba.

■■■



André Caillé

■ Poursuivant les célébrations de son 10e anniversaire, la Fondation québécoise en environnement compte sur André Caillé, président et directeur général d'Hydro-Québec, comme président d'honneur de son festin de homards. Cette célébration gastronomique réunira 300 personnalités de monde des arts, des affaires, de la politique et bien sûr de l'environnement, le jeudi 22 mai, à 17h, au Marché Bonsecours dans le Vieux-Montréal. Coût : 150 $. Renseignements ; 849-3323 ou 1-800-361-2503.

■■■

■ Honneur au président des boutiques San Francisco (Boucherville), Guy Charron, prix Gouverneurs et par là grand lauréat des prix Dominique-Rollin de la Chambre de commerce et de l'industrie de la Rive-Sud. Double honneur également pour Techno-laser (Sainte-Julie) « entreprise de l'année » et lauréat dans la catégorie « entreprise de fabrication », représentée par son président Yvon Léveillé. Les autres entreprises honorées, dans chaque catégorie, sont : « entreprise de construction » Les Constructions Cleary (Longueuil), Denny Cleary ; « entreprise de service » Société Pierre Boucher (Longueuil) Pierre Gauthier ; « commerce de détail » Longueuil Honda, Claude Coiteux ; « commerce de gros » Aliments Vivere (Boucherville) Lucien Pelligrini ; « nouvelle entreprise » Koch innovations (Brossard) Jean Koch ; « haute technologie » ACT Prestiicom (Brossard) Jean-Guy Lacombe ; « continuité de l'excellence » groupe Paul Masson (Longueuil) Jean-Denis Côté.

■■■



Josée Sénéchal

■ C'est Jean Lapointe, au nom de la fondation qui porte son nom, qui a personnellement remis à Josée Sénéchal la bourse d'études (1000 $) Jean Lapointe-faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal, représentée par son doyen Jacques Boucher. Décernée à des étudiants du Certificat de toxicomanie, cette bourse permet de réaliser un stage d'études. La lauréate de cette année ira au Centre Les Hautes-Fagnes, à Malmedy, en Belgique, qui accueille des personnes présentant des problèmes de dépendance.

■■■

■ C'est sous le couvert de l'anonymat qu'a été acquis aux enchères, pour 1300 $, le jéroboam de champagne Moët dédicacé par les vainqueurs du grand prix de formule 1 du Portugal de 1996 (Villeneuve, Hill et Schumacher). La vente de cet objet de collection, offert par la maison Moët et Chandon, a permis de remettre 1300 $ au Musée des beaux-arts de Montréal.

■■■



André-Philippe Gagnon

■ Porte-parole de Leucan (Association pour les enfants atteints de leucémie et autres formes de cancer) l'humoriste André-Philippe Gagnon lançait hier, sous le thème *Donner à Leucan, un geste à imiter*, la campagne de souscription de Leucan. L'argent recueilli servira au financement de la recherche et à créer un environnement propice au bien-être et à la guérison des enfants atteints de cancer. Parmi les activités de financement, notons la Loto-Leucan (2 $) à compter du 20 mai dans les dépanneurs et les Métro, tél. 731-3696, ou sans frais 1-800-361-9643 ; le « gala aux homards » de Saint-Laurent, le 31 mai ; le grand national GM à Boisbriand les 7 et 8 juin ; la classique de golf André-Philippe Gagnon, le 4 août, etc. La Société des alcools du Québec a profité de l'occasion pour remettre 60000 $ à Leucan. La CSN compte contribuer pour 25 000 $, par la vente de chandails du camp d'été de Leucan.

■■■

■ Pierre Rioux, directeur de la formation chez Imprimerie Quebecor, a remporté le prix Louis-Philippe-Beaudoin (pour honorer un ancien de l'Institut des arts graphiques ou du collège Ahuntsic), pour sa contribution au développement de l'industrie des arts graphiques. Outre ce prix, la cérémonie de remise des prix d'excellence en communications graphiques (collège Ahuntsic) a été l'occasion de décerner un diplôme honorifique à Guido Amato, et le prix Albert-Dumouchel à Jacques Larivière, pour sa contribution au développement des communications graphiques et des relations avec l'industrie. Des bourses et trophées ont été attribués aux élèves les plus méritants.

Adressez vos communiqués à:
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Montréal métro

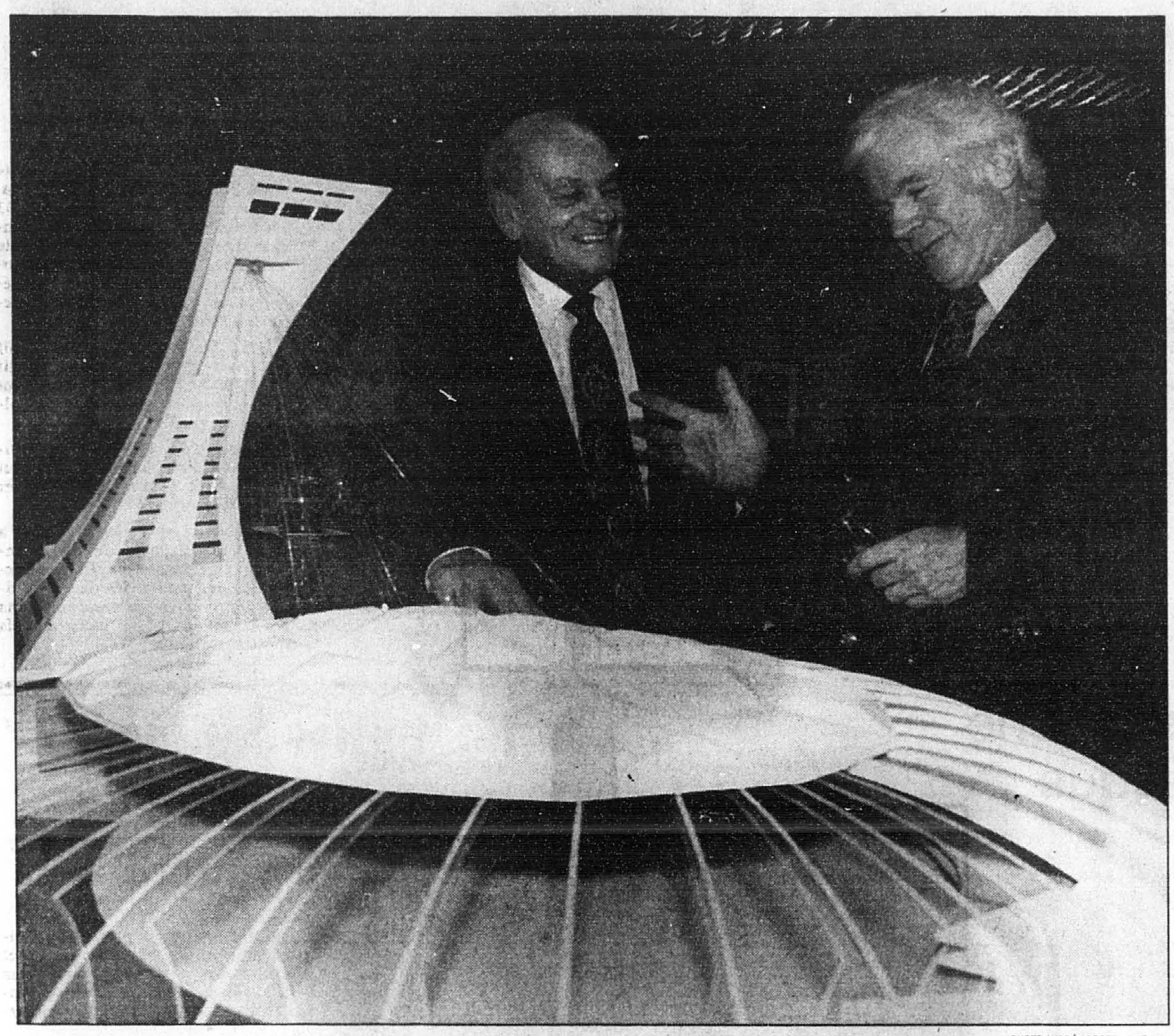


PHOTO ANDRÉ FORGET, *La Presse*

La maquette derrière laquelle discutent MM. Jacques Perreault, président du comité de surveillance, et André Tétrault, PDG de la Régie des installations olympiques, donne un aperçu de ce que pourrait être le nouveau toit du Stade en 1999.

Le concept de Birdair moins coûteux, selon la RIO

GEORGES LAMON

Si le conseil d'administration de la Régie des installations olympiques a retenu le concept de toiture souple et fixe Birdair au coût de 37 millions, c'est qu'il répond mieux aux exigences de la RIO et est plus avantageux financièrement que celui de Socodec (SNC-Lavalin).

Le choix s'est fait notamment sur l'échéancier des travaux, le coût de remplacement, la facilité d'entretien, l'aspect technique et la durabilité. Au niveau du coût, on prévoit économiser finalement au moins 1,5 million avec la solution Birdair, compte tenu des « extras » que prévoyait Socodec.

C'est à cette conclusion qu'est arrivé le comité de surveillance, créé par la RIO pour étudier les deux propositions soumises : l'une par Socodec, une filiale de SNC-Lavalin, l'autre par Birdair-BLRN (un consortium québéco-canado-américain).

Rappelons que la proposition Birdair utilise une membrane portée par un réseau de câbles prétendus, suspendus à la tour par 26 autres câbles et ancrés aux consoles du Stade. La toiture s'étend jusqu'à l'anneau de compression, réduisant ainsi la charge de la neige portée par le Stade.

La proposition de Socodec utilise une membrane structurale de Kevlar s'inspirant de la toile existante.

Selon Raymond Garneau, premier vice-président de la firme d'ingénieurs Rousseau Sauvé Warren associée à Birdair, la toile, fabriquée de fibre de verre flexible, insensible au soleil, peut supporter six pieds de neige accumulée durant l'hiver. Birdair a installé 95 toiles du même type dans le monde.

Le président du comité de surveillance, Jacques Perreault, a noté que la proposition Socodec éliminait la structure métallique du Stade pour la remplacer par une nouvelle tandis que celle de Birdair la conservait.

Quant au PDG de la RIO, André Tétrault, il a reconnu, hier en conférence de presse, que la solution de Socodec « n'était pas mauvaise » et présentait un coût à peu près identique (36,5 millions) à celui de Birdair (37 millions). En fait de coûts, la proposition Socodec évalue à 480 000 $ les frais annuels d'entretien contre 200 000 $ et peut-être beaucoup moins pour Birdair. Le coût de remplacement du toit après 25 ans est estimé à 13 millions par Birdair et à 25 millions par Socodec.

Par ailleurs, M. Tétrault a insisté sur le fait que le concept de Birdair dont le contenu sera québécois à 75 %, est réalisable pour la fin de l'année 1998 à la condition que son approbation par le gouvernement arrive avant le 30 juin 1997 et que la mise en oeuvre du projet s'adapte au calendrier d'occupation du Stade prévu pour cette année. Les séquences de démontage et de montage ne devraient pas perturber les événements au Stade.

Avec le concept Socodec on aurait dû arrêter les activités au Stade durant une douzaine de semaines.

Chez SNC-Lavalin, on est bien sûr très déçu de la décision de la RIO, d'autant que la porte-parole des relations publiques, Suzanne Lalande, estime que le concept était « bon et valable et qu'il avait fait ses preuves ». Mme Lalande aurait aimé que ce contrat soit accordé à « des gens d'ici qui avaient l'expertise pour le faire ». Elle s'étonne aussi de la façon cavalière avec laquelle on a rejeté les deux projets pour repartir sur une autre base.

En mars, les deux propositions avaient été soumises au comité de surveillance, mais avaient été rejetées à cause de leur non-conformité. Socodec évaluait le projet à 37 millions contre 50 millions pour celui de Birdair. La RIO a alors invité les deux firmes à faire de nouvelles offres.

Le gouvernement rendra une décision sur le toit du Stade d'ici un mois

Si Québec endosse le projet retenu par la RIO, la facture globale du Stade atteindra 1,4 milliard

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement se donnera un mois de réflexion avant d'entériner la recommandation de la RIO pour le nouveau toit du Stade, un ouvrage en fibre de verre.

Si le feu vert est donné à ce projet piloté par la firme Birdair, la facture totale du Stade olympique sera portée à 1,4 milliard. Il reste encore 435 millions d'ici l'an 2006 à payer aux fumeurs québécois.

« Après tout ce qu'a coûté le Stade olympique, les coûts des mésaventures d'expérimentation, il est normal que je prenne un délai pour réfléchir, avant de savoir si je recommanderai au Conseil des ministres d'accepter la recommandation du conseil de la RIO », a souligné hier le ministre d'État à la Métropole, Serge Ménard. « Un mois de réflexion est raisonnable », souligne-t-il. La RIO expliquait hier qu'elle devait avoir une réponse avant la fin du mois de juin pour que les échéanciers et les prix contenus dans la proposition Birdair demeurent valides.

Le nouveau toit « est une façon de garder le stade opérationnel. L'une des choses qui garantit une certaine rentabilité est la tenue de salons, l'hiver », note M. Ménard. Les Expos tenaient aussi à un toit pour allonger la saison de baseball. « La rentabilité du Stade ne dépend pas des Expos », a affirmé le ministre.

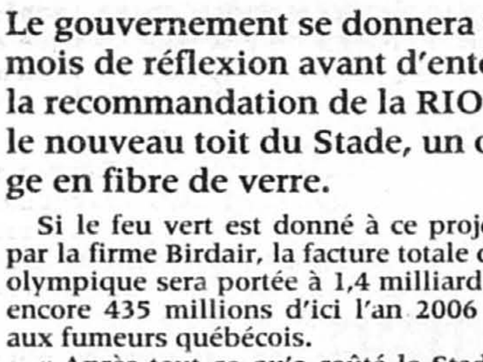
Pour lui, il est clair « qu'il faut voir à ce que le toit actuel soit remplacé. Sa vie utile a fait l'objet de plusieurs expertises ». Mais selon certaines études, le toit actuel pourrait durer jusqu'en l'an 2000, fait-il valoir. À la RIO, on signale toutefois que conserver le toit actuel encore trois ans signifierait des débours importants, soit 750 000 $ par année.

M. Ménard a souligné que les deux propositions, celle de Birdair, comme celle de Lavalin, entraient dans le budget de 37 millions prévu par la RIO. La proposition initiale de Birdair était de 50 millions, a-t-il reconnu. Les deux propositions sont « équivalentes » selon lui du point de vue du contenu québécois. La proposition Birdair prévoit un nouveau toit à la fin 1998, celle de Lavalin un an plus tard.

Froissé de s'être vu couper l'herbe sous le pied par *La Presse*, M. Ménard a même soutenu que Birdair, la compagnie proposée par la RIO, était une firme japonaise. Aux communications de la RIO, on indiquait pourtant hier que la firme a son siège social près de Buffalo. Mais les actionnaires de la compagnie sont japonais. M. Ménard a aussi pris ombrage qu'on ait parlé d'un toit en fibre de verre. « Pour tout le monde et pour moi, c'est rigide », dit-il. La RIO, dans son annonce hier, décrivait le produit privilégié, une toile de Sherfill-Teflon, comme un sous-produit du fibre de verre.

Santé

Les « mercenaires » des lésions professionnelles



Marie-France Léger

Débouté par la CSST et son assureur privé, le machiniste Jean Godbout, 42 ans, sans revenu, a été obligé de retourner travailler six mois après avoir subi une blessure au dos en soulevant un étau de 60 livres dans un atelier d'usinage de pièces pour une compagnie d'aviation.

Pendant deux mois et demi, malgré une double hernie discale diagnostiquée par son médecin traitant, il recommence à soulever des poids. Son patron viendra témoigner plus tard qu'il l'a vu pleurer et se traîner à quatre pattes « sur la job » tellement il avait mal.

Pendant ces semaines de souffrance, sa blessure s'est aggravée. En fait, le traumatisme neurologique a été si fort que M. Godbout est aujourd'hui invalide. Il saura d'ailleurs bientôt si la Régie des rentes lui accorde des prestations pour invalidité permanente. Il a des crampes musculaires, les pieds engourdis, est incapable de marcher longtemps, doit se coucher plusieurs fois par jour, souffre de troubles digestifs et urinaires et d'incontinence.

Bien sûr, des diagnostics médicaux contradictoires, il y en a souvent. Huit mille dossiers échouent chaque année au Bureau d'évaluation médicale (BEM), après une contestation à la CSST. Mais dans son cas, preuves à l'appui, M. Godbout parle aujourd'hui d'une véritable « tricherie ».

Huit mille dossiers échouent chaque année au Bureau d'évaluation médicale, après une contestation à la CSST. « C'est un système basé sur la confrontation médicale. »

Quel que soit le nom qu'on lui donne, le résultat pour l'ex-machiniste est une perte indiscutable de dignité physique et morale. D'autant qu'en avril 95, le bureau de révision paritaire a renversé les décisions de la CSST et du BEM et a admis que M. Godbout avait subi des séquelles permanentes...

« C'est des mercenaires, ces gens-là. C'est un système basé sur la confrontation médicale. - Nous on tient le ministre responsable de cas comme Jean où au nom du contrôle des coûts, on « scrappe » les travailleurs. » Marc Laviolette, vice-président CSN et responsable du dossier santé et sécurité, travaille fort pour faire abolir le BEM.

L'Assemblée nationale étudie en ce moment la loi 79, visant à déjudiciariser le processus d'indemnisation de la CSST. Mais le ministre du travail, Matthias Rioux, souhaite conserver le BEM, abolir le Bureau de révision paritaire et créer à la place de la CALP (l'instance suprême en cas de litige qui dépend du ministère de la Justice) une Commission des lésions professionnelles qui serait sous sa responsabilité.

« On ne demande pas qu'il n'y ait plus d'organismes de contrôle. On dit, en attendant d'avoir une décision, en cas de doute, faisons soigner la personne au lieu de la forcer à retourner travailler avec les conséquences que l'on sait », poursuit Marc Laviolette.

Le médecin traitant de Jean Godbout avait diagnostiqué une entorse lombaire sur double hernie discale après l'accident. Mais la CSST n'a pas transcrit telle quelle cette information au dossier, empêchant du même coup M. Godbout de recevoir des prestations. Dans le dossier qu'elle a remis ensuite au Bureau d'évaluation médicale (puisque les diagnostics médicaux étaient contradictoires), la CSST n'a pas fait mention de la « double hernie discale » sous la rubrique réservée au diagnostic du médecin traitant. Mais dans celle réservée au médecin de la CSST, la transcription du diagnostic est intégrale : double entorse lombaire avec condition personnelle arthrosique.

À cette étape, d'autres informations importantes sautent. Le médecin du BEM, déjà saisi d'un dossier incomplet, signale que M. Godbout ne boite pas, alors que plusieurs témoins sont venus jurer du contraire, même le médecin de la CSST ! Le même médecin décide que M. Godbout ne souffre d'aucun déficit sensitif aux jambes tout en précisant plus tard devant le bureau du Collège des médecins qu'il n'a pas fait déshabiller le patient pour pouvoir constater la chose...

« J'ai reçu l'appel de la CSST pour me dire que je n'avais rien alors que la veille, j'avais reçu une injection de cortisone à l'hôpital pour calmer la douleur. Là, la CSST me disait que je devais retourner travailler. Mais je n'avais même pas la force de me lever », se souvient l'ex-machiniste. Irréel...

Après bien des réticences, donc, la CSST a fini par payer. Aujourd'hui, pourtant, rien n'est joué. À tout moment, elle peut demander une nouvelle évaluation et exiger que M. Godbout trouve un travail convenant à sa condition. Mais des emplois où on peut se coucher plusieurs fois par jour, ça n'existe pas vraiment... « Beaucoup de gens dans son cas se retrouvent sur le BS. Donc, les accidents de travail dont les employeurs sont responsables sont déchargés sur la société », conclut laconiquement Marc Laviolette.

Le seul réseau de SCP numériques d'un océan à l'autre

S

messagerie alphabétique

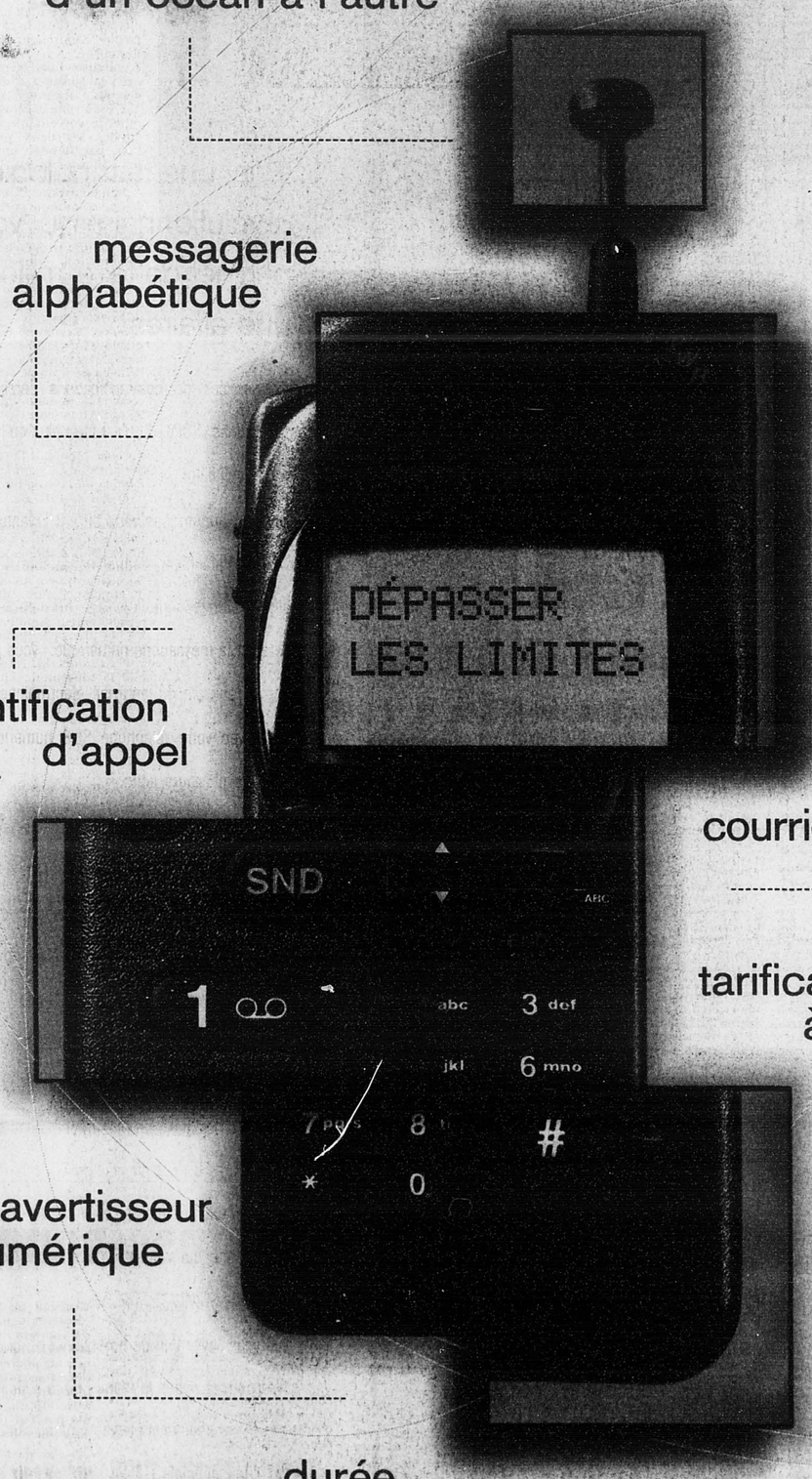
identification d'appel

courrier électronique

tarification à la seconde

téléavertisseur numérique

durée prolongée de la pile



Les SCP numériques de Cantel AT&T :

LA NOUVELLE FAÇON DE PARLER AFFAIRES

CANTEL AT&T



Voici une technologie révolutionnaire qui vous permet de faire mille et une affaires :

les Services de communications personnelles numériques (SCP). Et c'est bien plus qu'un téléphone cellulaire.

Les SCP numériques vous offrent l'identification d'appel, l'affichage d'appel en attente, la messagerie alphabétique (jusqu'à 150 caractères de texte) et la messagerie numérique. Vous pouvez même recevoir du courrier électronique! En plus, avec votre téléphone SCP numérique, la pile dure plusieurs jours.

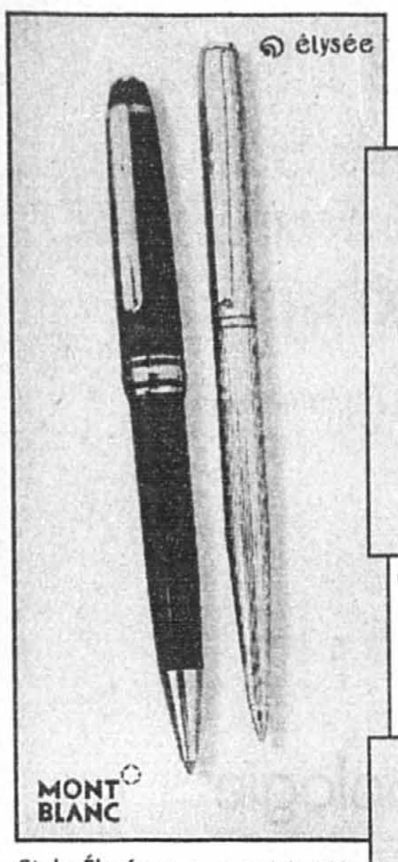
Pour vos affaires, c'est le début d'une ère nouvelle aux horizons sans fin, et ce, grâce à l'union du leadership de Cantel en télécommunication sans fil et des ressources globales de AT&T. Ainsi, nous sommes la seule entreprise à vous offrir cette technologie partout au pays; et donc la seule à vous offrir une couverture à l'extérieur des grandes régions de Montréal, Québec et Hull. Car si toutes les compagnies de SCP numériques vous permettent d'appeler où vous voulez, il n'y en a qu'une qui vous permet d'appeler où que vous soyez : Cantel[MD] AT&T[MC].

Que vous soyez l'un de nos clients ou que vous soyez nouveau dans le monde de la télécommunication sans fil, vous pouvez profiter d'une offre tout à fait spéciale. **Pour en savoir plus, faites le 1 800 IMAGINE ou faites affaire avec votre spécialiste en télécommunication sans fil de Cantel AT&T.**

[MD]Rogers Cantel Inc.[MC]AT&T Corp. Utilisé sous licence.

Tous nos honneurs aux nouveaux diplômés

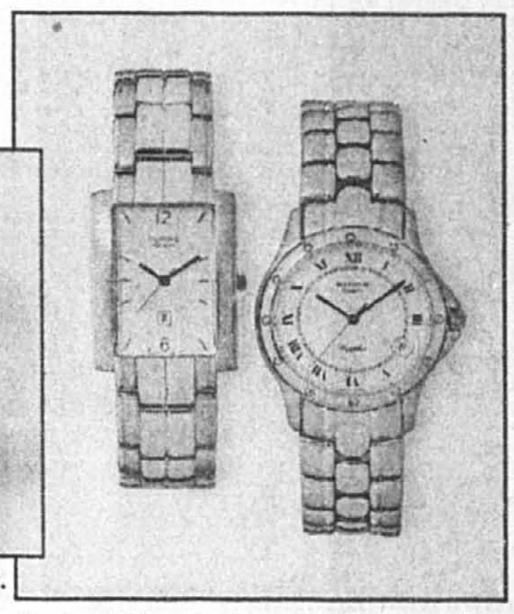
Exprimez-lui toute votre fierté en lui offrant un cadeau de graduation Birks. Notre fameuse boîte bleue recèle toujours élégance et tradition.



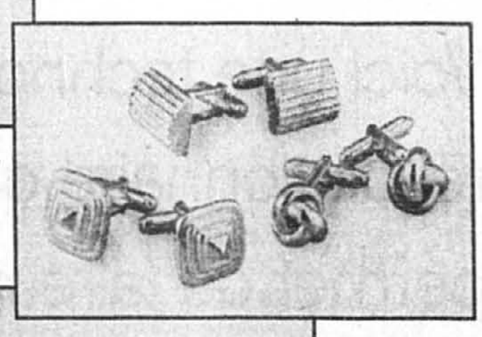
Stylo Élysée (incluant étui de cuir), 60 $. Stylo Montblanc, 200 $.



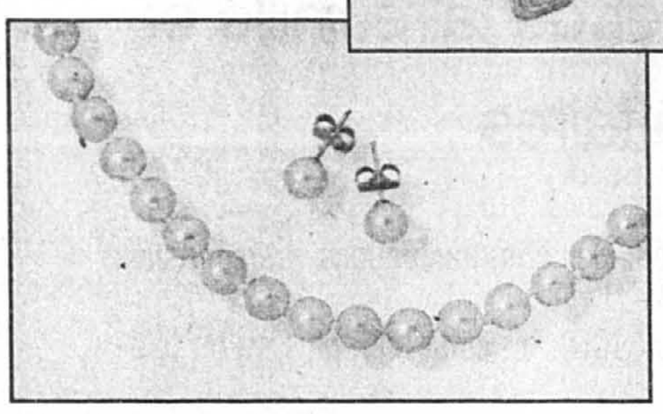
Chope en étain, 39.95 $.



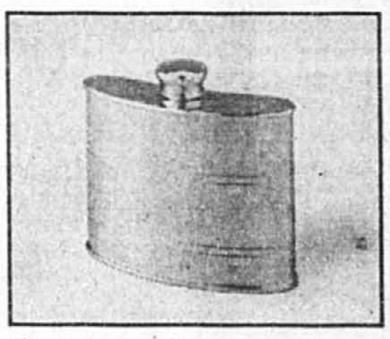
Montres Birks, grandes ou petites, en acier inoxydable: gauche , 375 $, droite, 495 $. Ou deux tons: gauche, 425 $, droite, 550 $.



Boutons de manchette en argent sterling. Gauche, 165 $. Centre, 195 $. Droite, 135 $.



Collier et dormeuses de perles de culture d'eau douce, (5.5-6mm), 295 $ pour l'ensemble.



Flasque en étain, 29,95 $.

Bravo aux diplômés...

BIRKS

JOAILLIERS DEPUIS 1879

1240 PHILLIPS SQUARE 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • ROCKLAND CENTRE
CARREFOUR LAVAL • PROMENADES ST-BRUNO

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 http://www.birks.com

Les passagers tapageurs de Finnair seront menottés

Agence France-Presse
HELSINKI

La compagnie aérienne finlandaise Finnair pourra désormais, en ultime recours, passer les menottes aux passagers tapageurs.

« Nous voulons ainsi assurer aux autres passagers un vol sûr et tranquille », a expliqué hier Seppo Kirjonen, responsable des questions de sécurité à Finnair, au quotidien *Ilta-Sanomat*.

M. Kirjonen justifie la mesure par la multiplication des incidents sur les vols de la compagnie. D'autres transporteurs aériens, dont British Airways, ont également recours si besoin aux menottes, souligne-t-il.

Jusqu'à présent, le moyen le plus radical utilisé pour maîtriser les incorrigibles était les filins synthétiques. Mais les plus acharnés trouvaient le moyen de les sectionner à coups de canif.

Le cas échéant, le règlement autorise le personnel de cabine à demander l'aide d'autres passagers pour maîtriser le perturbateur.

En 1996, Finnair a enregistré 155 incidents, dont un tiers provoqués par des Finlandais, un tiers par des ressortissants de l'ex-URSS et le tiers restant par des clients d'autres nationalités.

Un prêt bancaire à un taux aussi bas?

Incroyable... mais vrai

4,9 %
Taux fixe*

Grâce au taux avantageux de 4,9 % offert dans le cadre du programme de financement de un milliard de dollars de la Banque de Montréal, vous pourriez réduire les coûts d'exploitation de votre petite ou moyenne entreprise.** Ce taux spécial est offert jusqu'au 30 juin 1997. Alors, ne tardez pas, passez à votre succursale dès aujourd'hui.

Banque de Montréal

Taux fixe annuel de 4,9 % pour la première année du terme de trois à cinq ans. Taux à compter de 7,6 % pour les années subséquentes.
** Sujet à l'approbation de crédit.

Pour quel genre de système de soins de santé voterez-vous

Le 2 juin prochain sera déterminant pour le système de soins de santé du Canada. Les personnes que nous allons élire devront s'assurer que notre système de soins de santé continuera de bien répondre à nos besoins. Votre vote aura une *influence certaine* sur son évolution. Chez Bayer, notre apport est de vous informer des faits afin de vous aider à bien comprendre les enjeux.

Notre système de soins de santé est sous pression

Notre système de soins de santé est soumis à de nombreuses sources de pression : le vieillissement de la population, les nouveaux traitements, la réduction du financement... La question des soins de santé sera longuement débattue par tous les partis au cours de la présente campagne électorale.

On discutera entre autres de la *façon* de rendre notre système plus efficace. Chez Bayer, nous croyons que si toutes les personnes visées—les intervenants médicaux, le gouvernement comme la population en général—mettaient en commun leurs préoccupations et leurs idées, il en résulterait des changements positifs. Il serait intéressant de connaître l'opinion de chaque parti sur les questions-clés suivantes :



- Compte tenu des compressions budgétaires dans les hôpitaux, quel rôle joueront les soins à domicile ?
- Le système devrait-il couvrir les thérapies alternatives ?
- Les médicaments devraient-ils être remboursés ?
- Consacrons-nous assez d'efforts pour prévenir la maladie et nous maintenir en bonne santé ?
- Comment financerons-nous la recherche de nouveaux traitements et les technologies novatrices ?

Nos chefs politiques devront être en mesure de répondre à ces questions et à bien d'autres encore.

Un guide pour mieux suivre le débat

Chez Bayer, nous nous sommes engagés à faire notre part pour que notre système soit plus efficace. Afin de vous aider à mieux suivre le débat électoral, nous avons publié *Le guide Bayer des soins de santé—Élections 1997.* Facile à lire, cette brochure de 12 pages vous fournira une information complète sur le système de soins de santé et vous permettra de mieux en saisir les enjeux. Elle vous aidera à vous préparer en vue des choix que vous aurez à faire le jour du scrutin.

Appelez dès aujourd'hui pour obtenir votre exemplaire.

Découvrez les faits. Comprenez les enjeux.

Demandez Le guide Bayer des soins de santé—Élections 1997.

1 800 262-9162

Bayer

Bayer Inc. ne préconise le soutien d'aucun parti politique ni d'aucun programme électoral en particulier.

Notre système de soins de santé nous aide depuis des années. C'est maintenant à notre tour de l'aider.

Le lieutenant Palacios sous le coup d'une enquête interne du SPCUM

Deux policiers qui ont témoigné contre lui aussi

DENIS ARCAND

Même s'il vient d'être acquitté au terme d'un procès piloté par la direction des affaires internes du SPCUM, le lieutenant de police Pablo Palacios n'est pas au bout de ses démêlés avec ses patrons.

En effet, le directeur du SPCUM, Jacques Duchesneau, a déclaré hier que M. Palacios fait actuellement l'objet d'une enquête interne portant sur d'autres comportements potentiellement répréhensibles. Des accusations disciplinaires pourraient être portées, soutient le directeur, qui nie que la direction ait comploté pour faire condamner le mouton noir du SPCUM, connu pour ses méthodes de shérif.

Le 8 mai, un juge a acquitté le lieutenant Palacios d'une accusation de voies de fait. On l'accusait d'avoir giflé Joe Farag, le propriétaire d'un bar sous haute surveillance policière parce qu'il est fréquenté par des motards. C'est la direction des affaires internes du SPCUM qui avait convaincu M. Farag de témoigner.

Le procès a été embarrassant pour le SPCUM. Diverses révélations ont été faites sur la conduite scandaleuse de policiers qui étaient en mutinerie contre Palacios, qu'ils trouvaient trop exigeant. Notamment, le lieutenant Palacios a indiqué que les deux policiers venus témoigner contre lui faisaient partie d'un groupe de huit agents qu'il avait surpris à dormir dans leurs voitures, après avoir déserté leurs secteurs de patrouille.

M. Duchesneau assure que les ronfleurs seront punis, mais reproche surtout à son officier de ne pas avoir immédiatement dénoncé en discipline les policiers fautifs.

« Quand je dors la nuit, je ne peux pas tout voir. Il y a un de mes officiers qui a constaté ça (en 1995). Pourquoi a-t-il attendu deux ans avant de décider de porter des accusations disciplinaires ? C'est lui qui doit initier ça. »

Il a par ailleurs accusé Palacios d'essayer de le faire chanter en le menaçant de faire des révélations aux médias.

« Je dois vous dire qu'un message m'a été fait de la part de M. Palacios, me disant : 'Si on continue à me porter des accusations, je serai peut-être obligé d'aller à la presse.' Moi, le message que je renvoie, c'est que personne ne me fera marcher avec des menaces. »

Les policiers Yves Larocque et Marc Saint-Cyr, qui sont venus témoigner que M. Palacios avait giflé M. Farag, ont admis avoir passé sous silence ce geste, contrairement à leur obligation légale de dénoncer tout crime. Ils sont aussi sous enquête, mais encore là, M. Duchesneau semble être beaucoup plus exigeant pour ses officiers.

« (Larocque et Saint-Cyr), ça me préoccupe aussi, c'est aussi inacceptable de la part d'un policier ; mais surtout de la part d'un officier. C'est ça qui me préoccupe. »

Larocque et Saint-Cyr, qui ont commis cette omission et qui faisaient partie des dormeurs en plus d'avoir participé à une mutinerie contre Palacios, viennent d'être promus.

« C'est très préoccupant, c'est inacceptable, a dit M. Duchesneau. Mais une enquête est en train de se faire. Une action aurait pu être faite il y a deux ans et elle ne l'a pas été. Ça me préoccupe. »

Saint-Cyr est sergent et Larocque, « agent senior », un nouveau grade défini par le SPCUM comme « la voie privilégiée par laquelle les valeurs organisationnelles et la culture du Service sont transmises ».

La défense de Palacios durant son procès était que la direction du SPCUM a comploté pour le faire condamner, parce qu'il est étiqueté comme un mouton noir aux méthodes de shérif. Pas du tout, proteste M. Duchesneau : « On disait qu'un complot existait peut-être parce qu'il m'a écrit une lettre (le critiquant) il y a deux ans. Moi, si je veux m'abriter, j'ai juste à écrire une lettre contre la présidente (de la CUM). Et si dans deux ans, elle me dit quelque chose de pas correct, je ressors la lettre et je dis : 'elle me fait ça parce que je l'ai critiquée par écrit.' Je trouve cela incroyable. »

Duchesneau promet l'insomnie à ses flics qui dorment en service

Le directeur de la police de la CUM, Jacques Duchesneau, a promis hier de punir les policiers qui sont surpris à dormir durant leur quart de travail, la nuit, après avoir déserté leur secteur de patrouille.

« Si certains de nos gens dormaient, je juge cela inacceptable et des mesures vont être prises contre ces personnes-là. C'est garanti, a déclaré hier M. Duchesneau. Une enquête interne a été ouverte à ce sujet. »

Durant son procès pour voies de fait il y a deux semaines, le lieutenant Pablo Palacios a révélé avoir surpris huit policiers en train de dormir après avoir laissé leur secteur à découvert, durant une nuit du printemps 1996. Ils avaient stationné les voitures de patrouille dans un hangar du Collège de Montréal. Durant le procès, un des policiers a admis que les huit policiers se trouvaient là, mais a nié qu'ils dormaient.

M. Duchesneau semblait choqué de ces événements hier : « Je n'ai jamais été capable d'accepter ça. Mon problème face aux policiers qui dorment en fonction est viscéral. »

Il admet que le problème des policiers dormeurs au SPCUM est ancien. Mais il en veut plus aux officiers (en l'occurrence M. Palacios) qui ne dénoncent pas les policiers qu'ils surprennent en flagrant délit de ronflement : « Ça donne quoi de les enguirlander s'il ne les fait pas passer en discipline ? Ça donne que le problème était là il y a 20 ans, 10 ans, deux ans et il va continuer si on ne prend pas des actions contre nos gens qui font ça. Ça n'a pas de sens, au salaire qu'on verse à nos policiers, qu'ils dorment la nuit durant leur quart. »

Divers autres comportements répréhensibles des policiers ont été révélés durant le procès.

« Toutes les révélations qui sont sorties du procès sont scrutées actuellement, a dit M. Duchesneau. J'ai mis une équipe d'enquêteurs là-dessus sous la gouverne du directeur des affaires internes, Claude Gauthier. »

Dépassez les limites
avec les SCP numériques
des spécialistes en télécommunication
sans fil de Cantel[MD] AT&T[MC].

Les Services de communications personnelles numériques sont offerts aux adresses suivantes :

CANTEL AT&T

MONTRÉAL
2360, rue Notre-Dame O. (514) 983-1666
1, Place Ville-Marie Bur. 11530 (514) 394-0000
8984, boul. L'Acadie (514) 387-9999
1201, av. Greene (514) 933-8000
5150, boul. Jean-Talon O. (514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
6224 A, rue St-Jacques O. (514) 369-4000

MONTRÉAL-EST
5496, rue Notre-Dame E. (514) 254-5454
7070, rue Sherbrooke E. (514) 255-7070

MONTRÉAL-NORD
10198, boul. Pie IX (514) 329-0000

BOUCHERVILLE
1001, boul. Montarville (Promenade Montarville) (514) 449-4998

BROSSARD
7005, boul. Taschereau, Bur. 150 (514) 926-3111
7250, boul. Taschereau (Place Portobello) (514) 671-4744

CARTIERVILLE
12366, boul. Lachapelle (514) 856-1884

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3339L, boul. des Sources (514) 683-3333

DRUMMONDVILLE
1565, boul. Lemire (819) 478-0851
Promenades Drummondville (819) 474-4868

GATINEAU
360, boul. Maloney O., Bur. 1 (819) 663-8580

GRANBY
99, rue Bouchard (514) 777-6612

JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N. (514) 755-5000

LAVAL
379, boul. Curé-Labelle (514) 622-0303
1698, boul. des Laurentides (514) 629-6060
3364, boul. St-Martin O. (514) 682-2640
Carrefour Laval (514) 687-5386

LASALLE
Carrefour Angrignon (514) 368-4230

POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire (514) 695-1554

REPENTIGNY
110, boul. Industriel (514) 581-4666

SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno (514) 653-7472

SAINT-EUSTACHE
360E, rue Arthur-Sauvé (514) 974-9299

SAINT-HUBERT
3399, boul. Taschereau (514) 676-3963

SAINT-JEAN
Carrefour Richelieu (514) 359-4941

SAINT-JÉRÔME
116, boul. du Carrefour (514) 431-2355
Carrefour Du Nord (514) 565-3717

SAINT-LAURENT
3131, boul. Côte-Vertu (La Place Vertu) (514) 745-0745

SHERBROOKE
2980, rue King O. (819) 566-5555

TERREBONNE
1257, boul. des Seigneurs (514) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne (514) 964-8403

TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges (819) 372-5000

Les SCP numériques sont également offerts dans les magasins participants des chaînes suivantes :

RadioShack. · La Cabine Téléphonique · Future Shop · Celluland

CANTEL AT&T

[MD][MC]Rogers Cantel Inc. AT&T Corp. Utilisé sous licence.

Un pas de géant vers une allure mode à prix budget!



Chaussures sport lacées ou mocassins.
Noir, blanc cassé ou taupe.
D 7 à 11, 12, 13
3E 7 1/2 à 11, 12 13

Noir, mocassin
D 7 à 11, 12, 13, 14, 15

ÉPARGNEZ 20$
à l'achat de 2 paires

2 paires pour 80$
ou 49,95$ chaque paire

Bovet

• 4475, boul. Métropolitain Est 374-4555
• Carrefour Laval 687-1670
• Centre Eaton (niveau métro) 849-9281
• Fairview Pointe-Claire 694-9050
• Galeries d'Anjou 353-6310
• Promenades St-Bruno 653-5100
• Carrefour Angrignon 366-0762
• Centre Rockland 735-5441



Bon pied, bon oeil !
Super vente semi-annuelle de chaussures
25% de rabais plus pas de TPS
Sur toutes* les chaussures pour femmes, hommes et enfants
et sur toutes les chaussures athlétiques

Jusqu'au 19 mai seulement



*Chaussures Easy Spirit, Rockport et Tommy Hilfiger non comprises. Rabais sur le dernier prix étiqueté. Ces offres ne sont pas en vigueur dans nos magasins de Beloeil et Cavendish.

A.Gold

LE SOLDE DE VÊTEMENTS



L'OCCASION DE L'ANNÉE POUR ÉCONOMISER.

JUSQU'À 46% DE RABAIS
VASTE CHOIX DE
COMPLETS
RÉG. 595$ À 695$
425$ • 2 POUR 750$

JUSQU'À 105$ DE RABAIS
VESTONS SPORT
PRINTANIERS
RÉG. 350$ À 395$
245$ À 299$

JUSQU'À 46$ DE RABAIS
PANTALONS D'ÉTÉ
EN LAINE LÉGERS
RÉG. 135$ À 195$
99$ À 149$

36$ DE RABAIS
PANTALONS
EXTENSIBLES
RÉG. 155$
119$

20% DE RABAIS
TOUS NOS COMPLETS
ET VESTONS SPORT
SIGNÉS BAUMLER
Disponibles au Centre Rockland, Fairview Pte-Claire et au 960, rue Sainte-Catherine o. seulement

960, rue Ste-Catherine O. • Centre Rockland • Carrefour Laval • Fairview Pointe-Claire • La Place Vertu
Promenades Saint-Bruno • Mail Champlain Brossard • Galeries d'Anjou • Entrepôt 2050-2056 Bleury
No. 11, rue York, Marché By, Ottawa • Place Sainte-Foy, Québec

La Ville de Montréal donne 10 000 $ à l'ambassade du Canada à Athènes

ANDRÉ NOËL

Montréal va donner 10 000 $ à l'ambassade du Canada à Athènes, entre autres en guise de remerciement pour avoir facilité le voyage du maire Bourque en Grèce en 1996.

Cette dépense a été autorisée cette semaine à l'assemblée du conseil municipal, à la suite d'un débat houleux et des questions sarcastiques posées par Helen Fotopulos, une conseillère de l'opposition (RCM).

« Depuis quand le maire de Montréal doit-il répondre aux besoins des ambassades ? a demandé Mme Fotopulos. Depuis quand c'est à la Ville d'aider financièrement le gouvernement du Canada ? Depuis quand doit-il verser des pourboires parce que les ambassades l'aident à voyager ? Si M. Bourque veut devenir ministre à Ottawa, il n'avait qu'à présenter sa candidature aux élections fédérales ! »

Le maire est actuellement en visite en Chine, justement à la demande de l'ambassade du Canada à Pékin, ont indiqué ses services de communication vendredi. Il doit intervenir là-bas pour tenter d'obtenir l'installation du Secrétariat sur la désertification à Montréal.

« C'est bien beau que le maire déserte la ville pour aller chercher l'agence sur la désertification, mais est-ce le meilleur moment alors qu'il faut aller chercher un pacte fiscal à Québec ? » a encore demandé Mme Fotopulos.

En l'absence du maire, c'est la présidente du comité exécutif, Noushig Eloyan, qui a répondu : « Vous devez comprendre que le maire doit être partout, a-t-elle dit. Il a besoin de partenaires. Montréal doit développer des relations internationales. »

L'ambassade du Canada à Athènes utilisera les 10 000 $ donnés par la Ville de Montréal pour payer, en partie, la participation du Gala des étoiles (de Montréal) au festival culturel de Thessalonique, en octobre.

Dans une note, le Secrétariat administratif donne l'explication suivante : « Par son geste, la Ville confirme son intérêt à l'égard du développement de relations plus intenses avec la Grèce et témoigne ainsi de sa reconnaissance envers le gouvernement canadien et l'ambassade du Canada à Athènes qui ont apporté leur appui à l'organisation de la mission du maire Bourque en Grèce en 1996. »



TOUT SUR *l'habitation*
dans le cahier
Habitat
tous les **samedis** dans
La Presse



IDOMO COLLECTION

"UNE BI$E D'ADIEU À NOTRE"

DEBUTE AUJOURD'HUI!



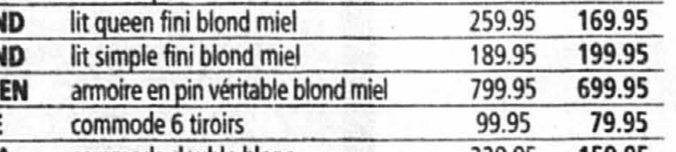
Solde d'entrepôt

Des milliers d'articles sont affectueusement réduits



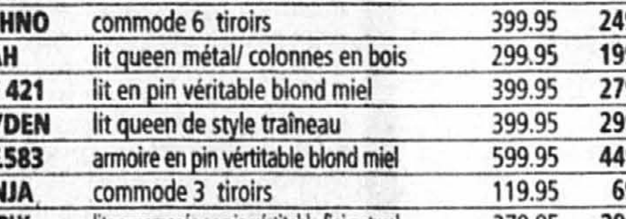
CHAMBRES

	Article	RÉG.	SOLDE
LELAND	lit - banquette noir	299.95	199.95
LELAND	lit queen fini blond miel	259.95	169.95
LELAND	lit simple fini blond miel	189.95	199.95
HEYDEN	armoire en pin véritable blond miel	799.95	699.95
SETTE	commode 6 tiroirs	99.95	79.95
SONJA	commode double blanc	229.95	159.95
KLAR	commode 4 tiroirs au fini laqué blanc	189.95	129.95
MERRICK	commode 4 tiroirs au fini laqué blanc	189.95	99.95
TM94	commode 4 tiroirs noir	99.95	69.95
TECHNO	commode 6 tiroirs	399.95	249.95
UTAH	lit queen métal/ colonnes en bois	299.95	199.95
REF 421	lit en pin véritable blond miel	399.95	279.95
HEYDEN	lit queen de style traîneau	399.95	299.95
REF.583	armoire en pin vértitable blond miel	599.95	449.95
SONJA	commode 3 tiroirs	119.95	69.95
CHARLY	lits superposés en pin vértitable fini naturel	379.95	299.95
TM96	commode 6 tiroirs noir	99.95	89.95
AVARINO	armoire fini blanc	399.95	349.95
SETTE 26	lit-banquette	139.95	99.95
HEYDEN	armoire pin/verre	429.95	299.95
SONJA	lit queen Alkorcel blanc	239.95	199.95
DAKOTA	armoire fini pin	669.95	549.95



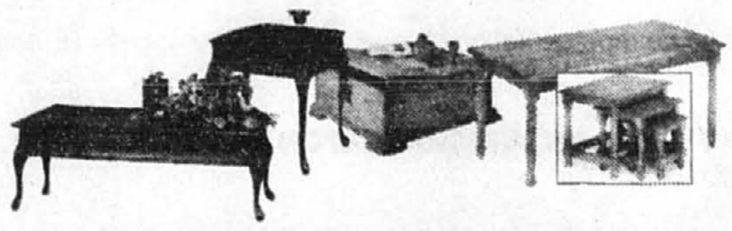
SALLES À MANGER

	Article	RÉG.	SOLDE
FENTON	chaise pour dînette	79.95	59.95
TULSA	chaise pour dînette	89.95	79.95
CAMBER	dînette + 2 chaises	149.95	129.95
SIL 5	chaise en pin	159.95	119.95
SAMOR	chaise en osier, bronze antique	139.95	99.95
PINE	tables de salle à manger/4 chaises	549.95	369.95



SALONS

	Article	RÉG.	SOLDE
ATELLA	table de bout en métal blanc	69.95	39.95
9002	table de bout noir/terre cuite	199.95	129.95
BANBURY	table de bout 1 tiroir	209.95	139.95
MICHELE	chaise cuir brun	599.95	399.95
6000	table à café fini merisier	259.95	199.95
54406	commode 4 tiroirs fini merisier	229.95	129.95
WALES	jeu de tables à café et de boute Marbre/Verre	699.95	449.95
STRAT	table à café en pin	99.95	69.95



GÉNÉRAL

DESSUS ET BASES DE TABLES EN MARBRE RÉDUITS DE 10 À 40%

MEUBLES D'EXTÉRIEUR EN BOIS MASSIF. RÉDUITS DE 50%

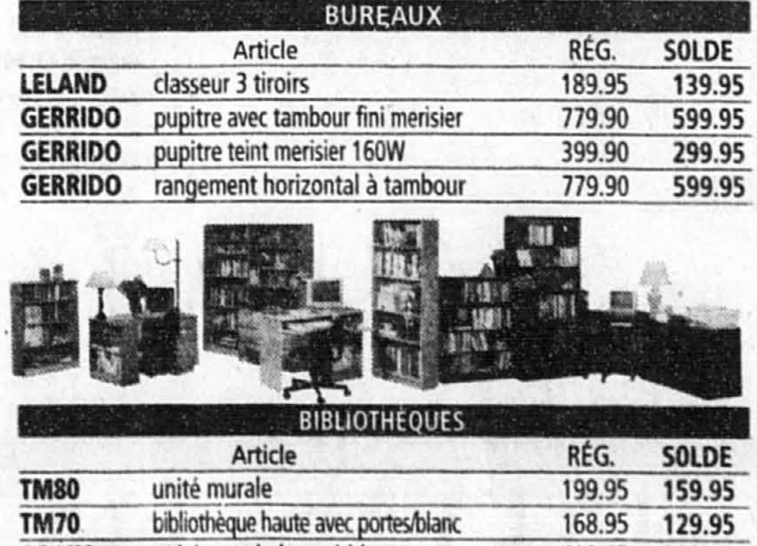
DIVERTISSEMENTS

	Article	RÉG.	SOLDE
560	base T.V fini pin blond miel	199.95	179.95
PRESTON	centrè divertissement fini pin	1299.95	899.95
STANTON	centre divertissement fini acajou	2399.95	1499.95
GERRIDO	centre divertissement avec tambour fini merisier	1479.90	999.95
722	armoire T.V pin véritable	799.95	699.95
PINE	unité murale avec moulures dentelées	999.95	799.95
COMBI	unité murale en laque noire	269.95	149.95



BUREAUX

	Article	RÉG.	SOLDE
LELAND	classeur 3 tiroirs	189.95	139.95
GERRIDO	pupitre avec tambour fini merisier	779.90	599.95
GERRIDO	pupitre teint merisier 160W	399.90	299.95
GERRIDO	rangement horizontal à tambour	779.90	599.95



BIBLIOTHÈQUES

	Article	RÉG.	SOLDE
TM80	unité murale	199.95	159.95
TM70	bibliothèque haute avec portes/blanc	168.95	129.95
OPAKA	unité murale lacqué blanc	689.45	399.95
TM 52	bibliothèque base fini teck	89.95	59.95
TARA 70	bibliothèque fini pin	89.95	69.95
KELLY	bibliothèque base en pin véritable	229.95	149.95
KELLY	bibliothèque large en pin véritabe	249.95	169.95
KELLY	bibliothèque haute en pin véritable	299.95	199.95
COMBI	bibliothèque large noir	79.95	59.95



idomo INTERNATIONAL

VILLE ST-LAURENT
9090 Boul. Cavendish
(À la Trans-Canadienne)
(514) 735-6425
Lun., à mer. 10h-18h
Jeu., ven. 10h-21h
Samedi 9h-17h
Dimanche 10h-17h

Québec ne voulait pas d'une enquête publique

Mais le ministre Perreault savait, en juin 1996, que l'enquête confiée au juge Bonin ne permettrait pas de porter des accusations

ÉRIC CLÉMENT

Le gouvernement du Québec ne tenait pas, en juin 1996, à ce qu'une enquête publique sur la Sûreté du Québec soit décrétée pour faire la lumière sur toutes les péripéties découlant de l'avortement du procès Matticks, un an plus tôt. Pourtant, le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, savait que l'enquête confiée au juge Bonin ne permettrait pas d'aller au fond des choses.

L'avocat Jean Keable avait réussi, mardi, à prendre M. Barbeau et, indirectement, le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, dans la toile qu'il tisse depuis la fin avril, en montrant qu'ils étaient tous deux au courant que l'enquête externe qu'ils avaient choisie ne permettrait pas d'aller bien loin dans la recherche de « fautifs ». Me Keable est revenu sur le sujet, hier, lors des audiences de la commission Poitras.

Me Keable, qui représente les enquêteurs Arsenault, Boudreault et Isabelle, qui avaient mené l'enquête interne à la SQ, a fait référence à des notes du directeur général adjoint Gilles Falardeau, datées du 7 juin 1996, dans lesquelles il est écrit : « Veut éviter l'enquête publique ».

« C'est une remarque que le ministre m'a faite le 6 juin 1996 (jour d'une rencontre entre Serge Barbeau et M. Perreault), que le gouvernement ne voulait pas une enquête publique. La remarque n'était pas sollicitée de ma part », a dit M. Barbeau.

Rappelons que le ministre Perreault n'a décidé d'instituer une enquête publique sur la SQ que le 18 octobre 1996. La commission Poitras a été créée le 23 octobre 1996. Auparavant, le ministre avait rejeté à plusieurs reprises l'idée d'une telle enquête.

Contradiction

M. Barbeau a rappelé qu'il croyait qu'une enquête externe limitée par l'article 181 de la Loi sur l'organisation policière permettrait « d'arriver à des conclusions rapidement ». « Le mandat allait au-delà de ma demande car on allait regarder tout le processus des enquêtes internes », a-t-il dit.

Enquête sur la **SQ**

Mais non seulement l'enquête confiée par Robert Perreault au juge Jean-Pierre Bonin était-elle très encadrée, mais elle ne pouvait conduire d'aucune façon à porter des accusations criminelles contre des policiers. En effet, l'article 181 privait même le juge d'adresser le moindre blâme à des policiers.

M. Barbeau a dit, hier, que le chef de cabinet de M. Perreault, Me Isabelle Demers, lui avait précisé, le 10 juin 1996, que l'enquête choisie par le ministre empêcherait d'intenter des poursuites judiciaires. Dans le même temps, le ministre Perreault disait aux journalistes et à l'Assemblée nationale vouloir « faire toute la lumière ».

Si l'on en croit un article du *Devoir* du 25 septembre 1996, l'attaché de presse du ministre, Alain Leclerc, a déclaré que si le juge Bonin découvrait qu'ii y avait matière à poursuites criminelles, « celles-ci seront intentées ». M. Leclerc ajoutait qu'une telle enquête permettait « d'obtenir les mêmes résultats » qu'une enquête publique. Cette déclaration est en contradiction avec l'avis juridique fourni au ministre le 10 juin 1996, qui détaille les effets très limitatifs de l'article 181.

Les enquêteurs Arsenault, Boudreault et Isabelle étaient eux aussi favorables à une enquête publique. Serge Barbeau a considéré leur prise de position comme étant une attitude « déloyale » vis-à-vis de la SQ et il les a alors relevés de leurs fonctions.

Le contre-interrogatoire menée par Me Keable, qui a déjà occupé quatre jours complets d'audiences, s'achève ce matin. L'interrogatoire très attendu de l'ex-ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, par le procureur en chef de la commission, Bernard Roy, devrait débuter mardi prochain.

EATON
AVIS IMPORTANT

DESTINATAIRES:
TOUS LES MEMBRES, ANCIENS MEMBRES et PENSIONNÉS du RÉGIME DE RENTE DE RETRAITE EATON («RRRE») ou («régime»), ou leurs bénéficiaires ou leur succession.

PRENEZ NOTE QUE la Compagnie T. Eaton Limitée («Eaton») fera une demande à la Commission des régimes de retraite de l'Ontario pour obtenir l'approbation pour que le paiement d'une partie du surplus soit divisé entre Eaton et certains membres, anciens membres, pensionnés et leurs bénéficiaires ou leur succession («les membres ayant droit au surplus») et présentera toute motion nécessaire liée à la demande à la Division générale de la Cour de l'Ontario.

Certains membres, anciens membres et pensionnés du RRRE ont mis sur pied un groupe appelé «Groupe de surplus de pension Eaton» (GSPE) pour défendre les intérêts des membres en ce qui a trait au surplus du RRRE. Le GSPE a entamé des négociations avec Eaton pour arriver à s'entendre sur le partage équitable du surplus du régime entre les membres et Eaton. Le comité exécutif du RRRE se compose de Marc E. Newman, président, de Margaret Watts, trésorière et de Ray Luft, directeur des systèmes informatiques. Le GSPE comprend des centaines de membres partout au Canada et continue de croître.

En vertu de la *Loi sur les prestations de pension de l'Ontario,* il est interdit de retirer le surplus d'un régime de retraite avant d'avoir obtenu l'approbation d'au moins les deux tiers des membres actifs et des anciens membres ou autres personnes ayant droit aux paiements du régime de retraite à la date de la liquidation. Par conséquent, aucun règlement sur le partage du surplus ne peut être effectué avant d'obtenir l'appui d'un nombre suffisant de membres. Chaque membre ayant droit au surplus aura le droit de vote sur le règlement proposé entre le GSPE et Eaton. Le GSPE communiquera bientôt avec les personnes admissibles pour leur donner plus de détails sur le règlement adopté pour le partage du surplus.

Le 25 avril 1997 et le 6 mai 1997, le président du GSPE, Marc Newman, a obtenu des ordonnances d'un tribunal («ordonnance de représentation») afin qu'il soit nommé lui-même représentant des membres ayant droit au surplus. Plus précisément, les membres ayant droit au surplus comprennent tous les pensionnés, les pensionnés ayant fait des acquisitions différées et les personnes ayant droit à d'autres paiements du RRRE en date du 19 mai 1997, les retraités dont les prestations ont été transformées en rentes, les membres du RRRE qui ont droit à des prestations d'invalidité, les employés actifs qui risquent de perdre leur emploi en raison des fermetures de magasins ou de la restructuration, les employés qui participent au programme de retraite volontaire, les anciens membres du régime qui ont été mis à pied le 28 juin 1993 ou plus tard ou les bénéficiaires ou la succession de tout membre ou ancien membre ayant droit au surplus, décédé après le 19 mai 1997.

Toute personne qui répond à la définition ci-dessus de membres ayant droit au surplus et qui ne veut pas être tenue à l'ordonnance de représentation, ou à toute autre ordonnance pouvant être émise dans cette affaire, doit présenter une requête d'ici le 30 mai 1997, à l'honorable Juge Houlden ou à tout autre juge désigné par le tribunal, en vertu du règlement 10.03 du Rules of Civil Procedures de l'Ontario, pour ne pas être liée à l'ordonnance de représentation ou encore pour obtenir la permission de participer en tant que partie indépendante.

Si vous êtes un membre ayant droit au surplus et que vous ne vous opposez pas à la nomination de Marc Newman comme représentant, vous serez tenu par l'ordonnance de représentation ou toute ordonnance pouvant être émise dans cette affaire. Dans ce cas, vous n'avez rien à faire pour l'instant.

À titre de renseignement, le Groupe de surplus de pension Eaton a retenu les services de Koskie Minsky de Toronto pour représenter les membres en ce qui a trait à cette question. Messieurs Koskie Minsky ont été nommés conseillers juridiques des membres en vertu de l'ordonnance de représentation.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'ordonnance de représentation en question, veuillez appeler le numéro sans frais 1-800-451-3225 ou écrire à:

GROUPE DE SURPLUS DE PENSION EATON
a/s KOSKIE MINSKY
Avocats-conseils
20 Queen St. West, C.P. 52
Bureau 900
Toronto (Ontario)
M5H 3R3

Le tatouage est un droit fondamental !

YVES BOISVERT

Le tatouage est un droit fondamental, nous apprend un jugement récent. Un juge de la Cour du Québec vient en effet de condamner un camp de vacances à verser un dédommagement de 2 000 $ à un jeune moniteur congédié parce qu'il était tatoué.

Le jeune homme, Serge Parent, de Montréal, avait passé avec succès les entrevues pour devenir moniteur au camp Grandes Baies, au lac Bruchési, à Nominingue, propriété des Clubs vacances 100 Watts (9000-5489 Québec inc.). Le 18 avril 1996, il reçoit une lettre d'embauche signalant l'« enthousiasme » de l'équipe du camp.

L'enthousiasme s'est passablement dégonflé, le 27 avril, quand Parent s'est rendu au camp de formation. En dévoilant sa poitrine pour la baignade, il a laissé voir un immense dessin psychédélique (des fleurs stylisées) couvrant toute sa poitrine, et d'autres tatouages du même genre sur tout l'intérieur des bras...

On a mis le jeune homme à la porte. Il n'a pu se trouver un autre emploi l'été dernier et a poursuivi le camp, aux petites créances, pour 2 500 $.

Le juge Gilles Poirier, qui s'est fendu d'un jugement de 18 pages (fait rarissime aux petites créances) conclut d'entrée de jeu qu'il ne s'agit pas d'un cas de discrimination illicite prévu à la Charte québécoise des droits de la personne. L'affaire est sans précédent, en fait.

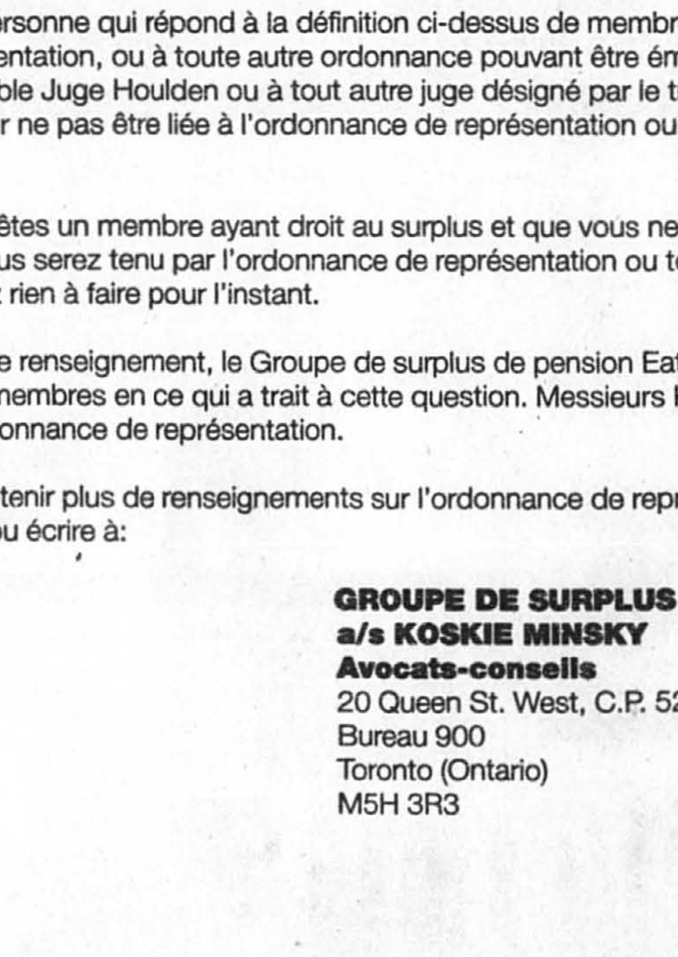
Il s'agit, conclut le magistrat après une longue recherche, d'un cas de violation de la liberté d'expression du jeune homme. Le juge Poirier, qui retrace en Polynésie l'origine du mot tatouage, note que plusieurs personnages historiques (d'Henri III à Winston Chruchill à... Michel Sardou) étaient tatoués. Il s'agit d'une forme d'art et d'expression, qui est par conséquent protégée par la Charte.

Les dessins, dans le cas de Parent, n'avaient rien d'offensant ou de menaçant pour les jeunes, observe le juge, qui lui a demandé de montrer brièvement à la cour son impressionnant tatouage.

Si le contenu du tatouage n'est pas en cause, on ne peut non plus soutenir qu'un tatouage, quel qu'il soit, suffise pour congédier quelqu'un. « La personne tatouée ne représente pas de nos jours une menace à la moralité publique et à l'éducation des jeunes, à moins que le dessin qu'il porte offense la moralité », écrit le juge. Le camp aurait pu, à la limite, demander au moniteur de se baigner avec un T-shirt, suggère le juge. Mais le congédiement était en violation des droits du tatoué.

Il n'y a pas d'appel possible des jugements de la division des petites créances de la Cour du Québec.

LUCIE VOULAIT



CONTRÔLER *son* CRÉDIT.

LA MARGE DE CRÉDIT ROYALE®

Lucie est sa propre banquière. Avec l'aide de l'agent des Services bancaires personnels, elle a fixé elle-même la limite de sa Marge de Crédit Royale. Elle retire désormais des fonds quand et aussi souvent qu'elle le veut. Elle peut même y accéder par les guichets automatiques de la Banque Royale, sans avoir à consulter qui que ce soit. Le calendrier de versements? C'est aussi Lucie qui l'a établi. En fait, sa Marge de Crédit Royale facilite tellement le processus d'emprunt, qu'elle ne voit pas le jour où elle aura besoin d'un prêt. Si vous désirez, vous aussi, profiter d'une telle souplesse, passez nous voir ou appelez-nous.

Appelez-nous au 1 800 769-2599 ou visitez notre site web au www.royalbank.com

BANQUE ROYALE

® Marque déposée de la Banque Royale du Canada.

Le « virage milieu » des Centres jeunesse jugé bien cavalier par ses partenaires

On n'a ni consulté ni même averti le milieu

LILIANNE LACROIX

« Tous les documents élaborés par les Centres jeunesse nous démontrent l'absence totale de partenariat. Les milieux éducatifs, commissions scolaires et écoles, le milieu communautaire, les maisons de quartier et organismes communautaires, les instances policières ne furent pas mises à contribution. Ils apparaissent uniquement comme des interprètes d'un scénario auquel ils n'ont pas contribué. »

Tour à tour, des groupes comme l'Association des psychoéducateurs du Québec sont venus exposer en audiences publiques, hier, leur scepticisme devant le virage milieu proposé par les Centres jeunesse et qu'on s'apprête à négocier sans avoir consulté ni même averti, semble-t-il, ces partenaires pourtant incontournables. De façon générale, on endosse le principe du virage milieu, mais on se pose de grosses questions sur la façon de procéder, qu'il s'agisse de la vitesse des changements, de leur ampleur ou du peu de cas qu'on semble faire de ces alliés naturels dont les Centres jeunesse disent avoir tant besoin.

« En tant que partenaires qui devraient être très proches des Centres jeunesse de Montréal, les CLSC constatent que vos travaux se sont faits en vase clos et que, n'eût été l'impact médiatique causé par l'annonce de la fermeture possible de Boscoville, l'intention des Centres jeunesse de Montréal de changer leur pratique en réadaptation ne nous serait pas encore connue », déclare le Regroupement des CLSC de la région de Montréal.

Ce discours est repris par l'Association pour le développement des pratiques psychosociales en CLSC du Montréal métropolitain, qui précise même : « Jamais une rencontre officielle entre les Centres jeunesse de Montréal et les différents CLSC n'a été réalisée depuis 1993. » Ce manque de collaboration transparaît dans le quotidien décrit par l'organisme : on enjoint à certains jeunes réagissant à un milieu familial violent de demeurer contre leur gré dans leur famille, dit-on, sous prétexte qu'ils ne courent plus de danger physique en raison de leur âge et de leur capacité à se défendre ou à s'enfuir. La violence d'un adolescent envers sa mère n'est pas assez importante, à elle seule, pour nécessiter une intervention de la DPJ. Si des sévices corporels apparaissent comme un problème circonstanciel, le dossier sera fermé même si l'enfant présente des troubles de comportement graves et que la violence psychologique est le lot quotidien de tous les enfants de cette famille. La DPJ suggérera plutôt à la famille de s'adresser au CLSC, sans assurer de suivi et sans en aviser le CLSC.

Chez les professeurs et professionnels de cinq syndicats CEQ, l'inquiétude est tout aussi évidente : « Nous désirons être considérés comme de véritables partenaires. »

La méfiance est palpable : « Avec le projet de virage milieu, vous proposez que dorénavant ce soit le plan d'intervention des Centres jeunesse de Montréal qui soit appliqué par l'ensemble des partenaires intervenant auprès d'une famille. C'est cela que vous appelez la concertation avec le milieu ? » lance ironiquement l'Association pour le développement des pratiques psychosociales.

Pour le Regroupement des CLSC, c'est la régie régionale, plus en position de planifier et de coordonner services et intervenants, qui devrait en assumer l'organisation.

Quant à Boscoville, l'Association des psychoéducateurs considère que, loin de fermer boutique, on devrait lui confier un rôle de maître d'oeuvre, de rassembleur autour du projet de virage milieu. On propose d'en faire le lieu de l'Institut de recherche des Centres jeunesse, une idée reprise par les cinq syndicats CEQ qui précisent qu'on pourrait y maintenir des unités de réadaptation.

Essgo
TAPIS ESSGO INC.
731-6131
6900, boul. Décarie Square Décarie
(entre Jean-Talon et Van Horne)
GRAND SOLDE DE LIQUIDATION DE TAPIS ORIENTAUX, petits points chinois et persans
40-60-80 % DE RABAIS PAS DE TVQ NI DE TPS
JUSQU'AU 20 MAI 1997
Tapis pour tous les budgets, toutes les teintes
Dimensions de 2 pi x 4 pi à 14 pi x 20 pi

jusqu'à 40% de rabais
sur toutes les fixtures d'extérieur

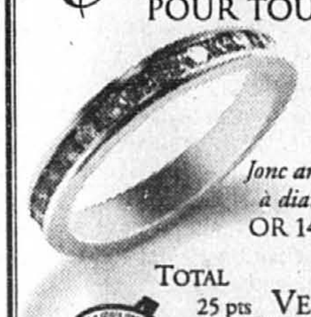
Rég. : 49.99 $ 29.99

Rég. : 59.99 $ 39.99

Rég. : 159.99 $ 99.99

199.99 poteau non inclus
Disponible en blanc, noir, vert de gris ou cuivre antiquer.
UNION
8150 Décarie
Tél. : 340-5000
Lun.- Mer. 8h30 - 18h00
Jeu. & Ven. 8h30 - 21h00
Sam. 9h00 - 17h00
Dim. 12h00 - 17h00
Structure D'Aluminum
GARANTIE DE 10 ANS
DOMINION VENTURES

CLUB PC ENTREPÔT
En affaires depuis 1983
Pentium 150 MHz USB 16 Mo EDO
999$*
Pentium 200 MHz USB 16 Mo EDO
1199$*
Pentium 166 MHz MMX 16 Mo EDO
1199$*
MULTIMÉDIA complet
Pentium 120 MHz 16 Mo EDO
1449$
Fabriqué au Québec (moniteur non inclus)
Aussi disponible: Pentium 200 MHz MMx, prêts étudiant, mise-à-jour d'ordinateurs
Notebook à partir de 1699$
Un spécial IBM à prix GRATUIT Abonnement INTERNET à l'achat d'un ordinateur
2047 Autoroute 440 Ouest, Laval
Côté Nord entre la 15 et Le Corbusier
990-2088 Ouvert dès 9 heures Cartes de crédit acceptées

ENSEMBLE POUR TOUJOURS

Jonc anniversaire à diamant sur OR 14 CARATS
TOTAL
25 pts VENTE 288 $
50 pts VENTE 488 $
1 KT VENTE 888 $
LE PARCHEMIN DEPUIS 1966
Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionné par le laboratoire Gemmologique du Canada.
Mezzanine, MÉTRO Berri UQAM, 1500, rue Berri
Montréal 845-5243 sans frais 1-800-667-6878

Les meilleurs vêtements de voyage et d'aventure au monde.

Ils sont conçus pour vous procurer le confort, la facilité d'entretien, la durabilité et la sécurité, mais surtout une allure formidable. Nos «durs qui durent» ont des poches secrètes et des poches sécuritaires.
Tilley Endurables
1050, ave. Laurier Ouest
272-7791
CATALOGUE GRATUIT
1-800-465-4249

Les aubaines mode de la semaine !

Jusqu'à 40% de rabais*
Sélection de mode designer pour femmes de
Jones New York, Liz Claiborne et Tommy
Plus jusqu'à 50% de rabais*
sur une sélection de mode de marques renommées telles
Work Connection, Emma James, Jones Wear, Nygard, Louben, Bianca, Kates, Tan Jay, Jantzen, Jax
Plus pas de TPS
sur vêtements mode à prix déjà réduit†
EATON
Vous trouverez une plus grande sélection chez Eaton Centre-ville. Tailles petites et tailles spécialisées aussi offertes dans certains magasins.
La sélection varie d'un magasin à l'autre.
En vigueur jusqu'au lundi 19 mai 1997.
*Rabais sur le prix étiqueté d'origine, à moins d'indication contraire. †Nous déduirons un montant équivalent à la TPS du prix total de l'achat. Ces offres ne sont pas en vigueur dans les Solderies des manufacturiers ni dans nos magasins de Beloeil et Cavendish.

Guylaine Lanctôt coupable, selon ses pairs

Selon le comité de discipline du Collège des médecins elle a trompé le public

MARIE TISON
de la Presse Canadienne

Le comité de discipline du Collège des médecins a déclaré le docteur Guylaine Lanctôt coupable d'avoir trompé le public avec ses prises de position contre la vaccination. Il n'a cependant pas encore pris de décision quant à une sanction.

Dans un ouvrage qu'elle avait publié en 1994, intitulé *La mafia médicale*, le Dr Lanctôt avait soutenu que la vaccination engendrait la violence et le crime, que le sida n'était pas contagieux et que les femmes enceintes devraient passer une grossesse sans médecin, sans échographie et sans test.

Elle avait récidivé dans des émissions de télévision en septembre 1994 en affirmant que les vaccins étaient responsables de la montée du cancer et du sida, qu'ils détruisaient le système immunitaire et qu'en raison de la vaccination, des enfants naîtraient avec des queues de souris et du poil de lapin.

À la suite de ces commentaires, le Dr Marguerite Dupré, agissant en qualité de syndic adjoint du Collège des médecins du Québec, avait déposé une plainte contre le Dr Lanctôt auprès du comité de discipline du collège.

Elle avait soutenu que le Dr Lanctôt trompait la population, portait atteinte à la crédibilité de la profession médicale, engendrait une campagne de peur et décourageait le recours à la vaccination.

Elle avait affirmé en outre que dans son ouvrage, le Dr Lanctôt décourageait les patients atteints du cancer de suivre les traitements reconnus, comme la chirurgie, la chimiothérapie et la radiothérapie, pour les inciter à suivre des traitements non reconnus.

Dans la décision rendue hier, le comité de discipline note que les audiences ont eu lieu dans un climat de très grande émotivité, devant une assistance favorable au Dr Lanctôt.

Aucune donnée scientifique

Dans ce document de 37 pages, le comité donne entièrement raison au Collège des médecins, soutenant que les affirmations du Dr Lanctôt ne se fondaient sur aucune donnée scientifique et minaient la confiance du public envers la vaccination.

« La vulgarisation des connaissances médicales doit être encouragée, mais cet enseignement implique une rigueur intellectuelle, et c'est à ce niveau que se situent les infractions reprochées », écrit le comité.

Il ajoute que le Dr Lanctôt s'est adressé au public en utilisant son statut de médecin, ce qui lui accordait une plus grande crédibilité. Elle se devait donc de transmettre des informations précises, exactes et vérifiables.

Le comité affirme qu'il n'a pu déceler d'élément de preuve pouvant justifier les affirmations du Dr Lanctôt.

Il reconnaît que le médecin a démontré qu'il existait de rares cas où l'on pouvait prétendre que des personnes avaient subi une dégénérescence physique à la suite d'un vaccin. Il ajoute cependant qu'aucune preuve scientifique n'avait démontré de lien de causalité direct entre le vaccin et la maladie, et que même si un tel lien était établi, il serait injustifié de faire le même genre d'affirmations que le Dr Lanctôt sans aussi parler des bienfaits de la vaccination.

Le comité est particulièrement sévère au sujet des affirmations du Dr Lanctôt au sujet de la grossesse, qui ne devrait pas faire l'objet d'un suivi médical.

« Elle propose une thérapeutique irresponsable où la démission et la mort sont envisagées comme des solutions privilégiées », écrit-il.

Le comité entendra les parties le 11 juin prochain pour décider d'une sanction. Les sanctions possibles vont de la réprimande à la révocation du permis, en passant par les amendes et la radiation temporaire.

Le Collège des médecins n'a pas encore déterminé quelle sanction il allait demander.



Le docteur Guylaine Lanctôt

Nous grandissons avec chaque génération de Québécois



C'est en 1924 que la London Life a ouvert son premier bureau au Québec. Pourtant, plusieurs s'étonnent encore d'apprendre que nous sommes la deuxième compagnie d'assurance-vie en importance au Québec. Notre trop grande discrétion au cours de ces 73 dernières années a peut-être fait oublier que la London Life a aidé des milliers de familles québécoises à réaliser leurs rêves. En fait, nos investissements au Québec s'élèvent à plus de 3 milliards de dollars. Nous avons au cours des derniers mois doublé le nombre de nos bureaux et de nos représentants au Québec. Vérifiez... vous avez sûrement un représentant de la London Life dans votre région. De nos 34 bureaux régionaux d'un bout à l'autre de la province, nos représentants aident actuellement près d'un million de familles québécoises à planifier leurs assurances, leurs placements, leurs études, leur retraite, leur succession, et plus encore.

La London Life au Québec... regardez bien, on fait probablement partie de la famille.

London Life

Liberté 55

London Life, le symbole social et *Liberté 55* sont des marques de commerce de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie